



HAL
open science

Les routes de la foi en pays mosan (IV^e-XV^e siècles). Sources, méthode et problématique

Philippe George

► **To cite this version:**

Philippe George. Les routes de la foi en pays mosan (IV^e-XV^e siècles). Sources, méthode et problématique. Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), 1996, Les trésors de sanctuaires, de l'Antiquité à l'époque romaine, VII, pp.83-121. hal-02911621

HAL Id: hal-02911621

<https://hal.science/hal-02911621>

Submitted on 4 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les routes de la foi en pays mosan (IV^e-XV^e siècles) Sources, méthode et problématique

par Philippe GEORGE

Introduction¹

Dans le développement du culte des saints, les reliques ont joué un rôle considérable². Aux amulettes et autres fétiches des peuples germaniques, le christianisme a substitué les reliques et ces objets sacrés ont su concilier foi chrétienne et croyances profondes du peuple. Dans une société qui éprouvait le besoin du concret et du tangible, l'importance acquise par la religion détermina les fidèles à posséder et à toucher l'objet de leur piété. « Le culte des reliques se fonde sur le principe que le contact, l'ingestion, l'usage, la vénération d'une chose ayant fait partie, appartenu ou approché une personne riche en vertu, fait participer aux qualités de cette personne. Le dévot en vient à attribuer aux reliques une valeur magique »³. Leur succès entraîna rapidement de graves déviations.

¹ C'est pour nous un plaisir de dédier ces quelques pages à Madame Marie-Madeleine Gauthier, dont le beau livre *Les routes de la foi. Reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle* (Fribourg, 1983) ainsi que les nombreuses études sur ce sujet furent pour nous des guides et des modèles.

C'est notre participation le 11 février 1995 aux travaux du Centre de Recherche sur l'Antiquité Tardive et le haut Moyen Âge de l'Université de Paris X-Nanterre, consacrés aux *Trésors du haut Moyen Âge*, qui nous a donné l'occasion de faire le point sur nos recherches. Nous remercions Messieurs Jean-Pierre Caillet et Michel Sot de leur accueil ; notre texte paraît simultanément dans les *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 18-20 (1995).

SOURCES

Le cas de l'ancien diocèse de Liège s'insère dans l'histoire générale des reliques au Moyen Âge qu'il illustre parfaitement⁴.

Ce diocèse, héritier d'une circonscription administrative romaine, la *Civitas Tungrorum*, est très vaste (fig. 1) ; il s'étend des bouches de la Meuse⁵ jusqu'aux méandres de la Semois, et depuis Aix-la-Chapelle jusqu'à Nivelles et Louvain⁶ ; son siège fut successivement déplacé de Tongres à Maastricht, puis de Maastricht à Liège ; en 1559 son territoire fut profondément restructuré et diminué⁷. Le premier évê-

² À propos de l'importance des reliques, Cf. également dans le présent volume les remarques liminaires de J.-P. Caillet, p. 14-15, et celles d'E. Palazzo, p. 129, 132 et 142.

³ N. Hermann-Mascard, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, 1975, p. 11 (cf. aussi compte rendu par Dom J. Dubois dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 134, 1976, p. 449-452).

⁴ La bibliographie est vaste et en perpétuel renouvellement. Récemment *Heiligenverehrung in Geschichte und Gegenwart*, éd. P. Dinzelbacher & D. R. Bauer, Ostfildern, 1990, en particulier p. 160-162, ainsi que A. Angenendt, *Heilige und Reliquien. Die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zur Gegenwart*, Munich, 1994.

⁵ La haute Meuse en est, quant à elle, exclue.

⁶ Description complète dans J.-L. Kupper, *Liège et l'Église impériale. XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1981, p. 77 sv. (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie & Lettres de L'Université de Liège*, Fasc. CCXXVIII).

⁷ Cf J. Loicq, *La Civitas Tungrorum sous la Paix Romaine*, Liège, 1985, p. 31-76 (*Cahiers de Clio*) et *Id.*, *Le pagus Vilcias et l'organisation de l'Ardenne sous le Haut-Empire*, Serta Leodiensia Secunda, dans *Mélanges publiés par les Classiques de Liège à l'occasion du 175^e anniversaire de l'Université*, éd. A. Motte, Liège, 1992, p. 271-293.

que historiquement connu est saint Servais, au milieu du IV^e siècle.

L'évêché de Liège est « le pays mosan » mais la signification géographique stricte évoquée⁸ par l'adjectif « mosan » ne doit pas leur-rer : si l'axe du diocèse est la Meuse, son cadre général dépasse et de loin la seule vallée mosane⁹. Bien sûr le culte des saints transcende tout cadre administratif strictement défini, même s'il s'entend déjà mieux dans des frontières religieuses¹⁰. Ainsi, par exemple, aux portes du diocèse, deux grands monastères, Lobbes et Malmedy, sont liés à son histoire et ont leurs saints inscrits au propre liégeois ; nous les incluons parmi les « saints mosans »,

⁸ « Le terme "mosan" a été employé pour la première fois en 1858 par Adolphe Borgnet, futur Recteur de l'Université de Liège, pour désigner les riverains de la Meuse intéressés par le passé culturel et les beautés naturelles d'une région correspondant au cours moyen du fleuve et à son bassin, de Verdun à Maastricht, à travers la Wallonie actuelle et comprenant son principal affluent, la Sambre. En 1882, un archéologue français, Charles de Linas, frappé par l'homogénéité des œuvres rassemblées à l'exposition d'art ancien de Liège en 1881, fit du substantif une épithète, pour l'appliquer à l'art qui a fleuri dans une région arrosée par la Meuse. L'appellation a donc une résonance affective et s'applique à toutes les manifestations de la sensibilité, par opposition au terme « meusien » qui concerne uniquement la géographie et la géologie » (J. Stiennon, *Les arts plastiques*, dans l'ouvrage collectif *Wallonie. Atouts et références d'une Région*, 1995, p. 291 ; cf aussi J. Stiennon, *L'art mosan, un âge d'or. Une prise de conscience*, dans *La Wallonie, le Pays et les Hommes, Lettres, Arts et Culture*, Bruxelles, t. I, 1977, p. 230-249.

⁹ Cf F. Rousseau, *La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance avant le XIII^e siècle*, Namur, 1930, réimpr. anast., Bruxelles, 1977.

¹⁰ À propos de l'appellation d'art mosan, nous partageons bien entendu les pertinentes remarques d'Alain Dierkens, *En guise de conclusion : existe-t-il un « art lotharingien » ?*, dans *Actes des VII^e Journées Lotharingiennes, Luxembourg, 30-31 octobre 1992, Productions et échanges artistiques en Lotharingie médiévale*, Luxembourg, 1994, p. 221-230. La remarque sur la « territorialisation » d'art peut de la même manière s'appliquer aux cultes des saints.

expression raccourcie que nous avons créée pour désigner les saints régionaux particulièrement fêtés dans la liturgie de l'ancien diocèse de Liège.

D'emblée nous braquerons notre attention sur le dossier liégeois et tenterons d'en isoler les manifestations qui nous en paraissent sinon exclusives du moins les plus spécifiques.

La concurrence et l'émulation dans la dévotion

Les phases successives de la dévotion aux saints entraînent la construction de sanctuaires destinés à préserver dignement leurs reliques¹¹. Le sac et la démolition des églises par les Normands à la fin du IX^e siècle ont nécessité une mise à l'abri des trésors¹². Une fois la paix revenue, l'ère de la construction de grands édifices commence et la rivalité des chapitres et abbayes nous vaudra certains des plus beaux monuments du pays mosan. Les pèlerinages récoltent l'argent indispensable aux travaux et, au besoin, les religieux n'hésitent pas à conduire sur les routes les reliquaires de leur(s) saint(s) patron(s) pour obtenir les fonds supplémentaires destinés à

¹¹ L'architecture a fait l'objet d'études attentives de Luc-François Genicot, dont on trouvera la bibliographie dans son article *Entre France et Rhénanie, l'abbatiale de Poppon à Stavelot*, dans *Actes de Luxembourg*, op. cit., p. 47-62.

¹² Sans oublier les Hongrois, cf A. D'Haenens, *Les invasions normandes en Belgique au IX^e siècle. Le phénomène et sa répercussion dans l'historiographie médiévale*, Louvain, 1967 (Université Catholique de Louvain, *Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie*, 4e série, Fasc. XXXVIII), et *Id.*, *Les incursions hongroises dans l'espace belge (954-955). Histoire ou historiographie*, dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. IV, 1961, p. 423-440.

financer les nouveaux édifices. Ainsi les voyages des reliques de saint Ursmer (1060) ou de saint Amand (1066 et 1107)¹³.

Dans le diocèse de Liège, cette dévotion exceptionnelle envers les reliques n'est pas sans parallélisme avec l'âge d'or de l'art mosan aux XI^e et XII^e siècles¹⁴.

À l'origine, sans généraliser, les saints sont des missionnaires étrangers (Aquitaine, Irlande...) qui se sont installés et sont morts au pays ; par la suite, ils en sont de plus en plus souvent originaires. Le relais est pris par les autochtones. Le culte du saint prend naissance généralement à son tombeau. Les pèlerinages nécessitent l'aménagement d'une crypte avec un ou plusieurs autels. Pour répondre à la vénération des fidèles, le corps du saint est ensuite élevé de terre et placé dans une châsse, exposée par exemple au-dessus du maître-autel ou sur le jubé. La châsse elle-même sera modifiée au cours des siècles. Du cercueil ou sarcophage qu'elle représente aux XI^e et XII^e siècles, elle évoluera vers des structures architectoniques qui reproduisent, en pleine efflorescence de l'art gothique, de véritables églises-miniatures¹⁵.

¹³ Voir l'excellent article de P.-A. Sigal, *Les voyages de reliques aux onzième et douzième siècles*, dans *Senefiance* n° 2, *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales*, Paris-Aix-en-Provence, 1976, p. 75-104.

¹⁴ Nous avons consacré aux VII^e Journées Lotharingiennes de Luxembourg en 1992 une communication « *Relire L'Art mosan de Félix Rousseau. Mise en chantier d'une problématique* », restée inédite (Cf Dierkens, *op. cit.*).

¹⁵ Ce sujet est étudié par Robert Didier qui lui a consacré un séminaire au Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale à Poitiers et dont quelques éléments ont été publiés dans le Catalogue de l'exposition *Trésors d'art religieux au pays de Visé*, éd. P. & M.-G. Bruyère-Boutier, Visé, 1988, p. 91-94.

L'inventio, l'elevatio puis la (ou les) *translatio(nes)* de saints locaux vont se multiplier. Les objets ayant appartenu au saint ou réputés tels vont constituer un trésor de « reliques historiques », que chaque centre religieux important sera fier d'exhiber pour la plus grande gloire de son saint patron¹⁶.

Au milieu du XII^e siècle, le retable de Stavelot (fig. 2) est significatif de la richesse de la décoration qui peut entourer et mettre en valeur une châsse – ici en l'occurrence celle de saint Remacle, patron de l'abbaye.

Enfin, les réceptacles confectionnés pour contenir les reliques sont non seulement des œuvres d'art mais aussi une réserve monétaire à laquelle on recourra en cas de besoin. L'exemple de l'évêque de Liège Otbert (1091-1119) est célèbre : il n'hésite pas en 1096, au grand dam du chapitre de Saint-Lambert, à faire enlever des plaques d'or recouvrant la châsse du saint patron du diocèse pour réunir la somme nécessaire à l'achat du château de Bouillon au duc Godefroid qui partait en croisade¹⁷. Parfois les reliques ont été achetées à prix d'or, ce qui donne une idée de l'estime qu'on leur portait.

¹⁶ Nous avons évoqué ce dossier dans une communication donnée à la Société Nationale des Antiquaires de France le 21 décembre 1988 (Cf *Bulletin*, p. 377-388), et dans notre communication au colloque *Textiles du Moyen Âge, plus particulièrement dans la région Meuse-Rhin*, à Alden Biesen en février 1989, publiée sous le titre *Découverte de textiles médiévaux en Euregio, Saint-Trond*, 1990, p. 11-29.

¹⁷ J.-L. Kupper, *Otbert de Liège : les manipulations monétaires d'un évêque d'Empire à l'aube du XII^e siècle*, dans *Le Moyen Âge*, t. LXXXVI, 1980, p. 353-385. L'exemple de Liège est loin d'être unique. Les reliquaires et objets religieux constituent un capital monnayable. Cf X. Barral Y Altet, *Définition et fonction d'un trésor monastique autour de l'an mil : Sainte Foy de Conques*, dans *Mélanges P. Riché*, Paris, 1990, p. 401-408.

À travers ses reliques, le saint devient l'intercesseur céleste et par là le symbole d'une institution, d'un monastère, d'un chapitre de chanoines, d'un diocèse¹⁸.

La célébrité d'un lieu se juge à l'importance de son trésor de reliques et obtenir une relique insigne est un sublime honneur.

Les déviations du culte des reliques interviendront vite¹⁹ : les puissants vont vouloir accaparer ces « talismans », source de bonheur et aussi de profit. La fin justifiant les moyens, il sera normal de vendre et d'acheter des reliques. Ce commerce est le prétexte de « pieux larcins » (*furta sacra*) ; certains sont châtiés pour l'exemple, d'autres seront vite officialisés voire récupérés par les autorités religieuses locales.

La dévotion envers les reliques des saints est un des traits marquants de l'histoire des mentalités des X^e, XI^e et XII^e siècles. Découvrir le moment le plus fort de ce phéno-

¹⁸ Le serment sur des reliques fait partie des usages courants au Moyen Âge. À Stavelot, par exemple, il s'accomplit à propos de biens du monastère : en 1104, par Rigold d'Aussonce (*Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, éd. J. Halkin & C.-G. Roland, t. I, Bruxelles, 1909, n° 135 ; cet ouvrage sera par la suite abrégé HR suivi du numéro de l'acte : HR 135), ou en 1153 (HR 244). Le parjure au nom du saint est durement châtié à en croire les *Miracles* de saint Remacle (L. I, c. 11, éd. J. Veldius, AA. SS., *Septembris*, t. I, Anvers, 1746, p. 696-721). À son élection comme abbé au Mont-Cassin, fidélité avait été jurée à Wibald *super evangelia et lignum Domini et sanctorum reliquias* (*Chronica Monasterii Casinensis*, éd. H. Hoffmann, MGH, SS, t. XXXIV, 1980, p. 600).

¹⁹ Autre exemple de déviation et d'amalgame J.-L. Kupper, *Le culte des reliques de l'empereur Henri IV en 1106*, dans *Actes du Colloque Le temps des Saliens en Lotharingie (1024-1125)*, Malmedy, 1993, p. 17-30 et *Id.*, *Dans quelle église de Liège le corps de l'empereur Henri IV fut-il déposé en 1106 ?*, dans *Bulletin de la société Royale Le Vieux-Liège*, n° 266, 1994, p. 144-150.

mène est question d'appréciation subjective. On peut aligner quantité de figures historiques comme Gérard de Brogne († 959), Richard de Saint-Vanne (†1046), Poppon de Stavelot († 1048), Wibald (†1158) et Erlebald de Stavelot († 1192)...²⁰, dont on connaît la piété remarquable envers les saints et le zèle ardent pour leurs reliques. L'appartenance de ces personnalités à l'Ordre bénédictin mérite d'être relevée mais ne doit pas tromper. « La vénération des reliques est de tous les temps et de tous les lieux »²¹ mais, l'Ordre de saint Benoît, par le quasi monopole du monachisme qu'il détient à l'époque, est aussi le plus riche en reliques, et l'on peut sans crainte parler de « *Reliquienidolatrie* ». Il ne faudrait pas par exemple tenter d'y déceler l'esprit des réformes monastiques du temps²². Comme le rappelle pertinemment Dom Daniel Misonne, on ne peut concevoir communauté monastique sans reliques²³. Lors de leur engagement, les moines doivent rédiger une demande *ad nomen sanctorum quorum reliquiae ibi sunt*²⁴. La dévotion aux saints est un tout, ce qui donne cette impression d'intensité. La splendeur des

²⁰ D. Misonne, *Gérard de Brogne et sa dévotion aux reliques*, *Sacris Erudiri*, t. XXV, 1982, p. 1-26 et notre article *Erlebald* († 1192), *gardien des reliques de Stavelot-Malmedy*, dans *Le Moyen Âge*, t. XC, 1984, p. 375-382. Nous avons mené la même enquête à propos de Richard de Saint-Vanne à partir de l'ouvrage de Dom H. Dauphin, *Le bienheureux Richard de Saint-Vanne de Verdun* († 1046), Louvain-Paris, 1946.

²¹ U. Berlière, *L'étude des réformes monastiques des X^e et XI^e siècles*, dans *Académie Royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 5e série, t. XVIII, 1932, p. 137-156.

²² W. Schultze, *Gerhard von Brogne und die Klosterreform in Niederlothringen und Flandern*, dans *Forschungen Zur Deutschen Geschichte*, t. XXV, 1885, p. 256-257, critiqué sur ce point par U. Berlière, *L'étude*, *op. cit.*

²³ D. Misonne, *Gérard de Brogne*, *op. cit.*, p. 2.

²⁴ *Regula sancti Benedicti*, LVIII, 19.

édifices religieux a pour but de favoriser la splendeur de l'office divin et chaque monastère ainsi doté des bâtiments claustraux et des services indispensables à son fonctionnement encourage la pratique des vertus monastiques. Dans ce vaste programme, les reliques occupent la place centrale.

Chaque communauté désire établir et démontrer la supériorité de son saint patron par sa spécialisation thaumaturgique, le nombre ou l'éclat de ses miracles²⁵. Ici il n'y a point de spécificité mosane mais une permanence de l'hagiographie médiévale. Toutefois la concurrence qui s'instaura trouve des exemples illustres en pays mosan. Dès le VI^e siècle, Maastricht ne va-t-elle pas supplanter Tongres comme siège de l'Évêché autour du tombeau de saint Servais ?²⁶ Au VIII^e siècle, Liège relaye Maastricht par la grâce de saint Lambert ? En 825, le corps de saint Hubert ne fut-il pas évacué en Ardenne parce qu'il menaçait de concurrence le culte de saint Lambert ?

L'histoire des monastères jumeaux de Stavelot et de Malmedy est celle d'une longue rivalité qui se manifeste aussi dans le culte de leurs saints respectifs²⁷.

²⁵ Cf A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI^e-XII^e siècles)*, Paris, 1985, p. 222.

²⁶ J.-L. Kupper, *Series, op. cit.*, p. 44.

²⁷ Notre thèse de doctorat en Philosophie & Lettres à l'Université de Liège (1994), *Stavelot et Malmedy. Monachisme et hagiographie en Ardenne (VII^e- XII^e siècles)*, sous la direction du Professeur Jean-Louis Kupper, traite de toutes les sources concernant l'abbaye ; nous avons jugé inutile d'y faire référence puisqu'elle est encore inédite.

Les origines de Stavelot-Malmedy ont fait l'objet d'une communication au Colloque de la Commission internationale d'Histoire ecclésiastique comparée *La christianisation des campagnes*, Liège, 1994 (cf. *Saint Remacle, évangéliste en Ardenne*

La première trace du culte de saint Juste dans un acte diplomatique date de 1004 ; le récit de sa translation à Malmedy, rédigé sans doute entre 940 et 980, doit être interprété comme le premier pas vers une hagiographie indépendante dans le monastère de la Warchenne ; les litanies de Stavelot du X^e siècle mentionnent le saint. En 1040, l'association des châsses de Remacle et de Juste à la grandiose cérémonie de dédicace de Stavelot laisse à penser qu'il s'agit chez l'abbé Poppon d'une concession aux Malmédiens qu'il rappelle par ailleurs à l'ordre. À l'époque Juste est sans doute le patron principal de leur monastère. La présence momentanée des reliques d'Agilolf à Malmedy (1061-1062) fait passer au second plan les autres saints ; le corps du pseudo- archevêque de Cologne, transformé par les moines malmédiens en saint abbé de Malmedy pour servir d'argument à leur désir d'autonomie, est offert à l'archevêque de Cologne qui le transfère solennellement le 9 juillet 1062 dans sa nouvelle collégiale de Sainte-Marie-aux-Degrés à Cologne²⁸. Arrivent alors à Malmedy les reliques de Quirin et de ses compagnons. Le pseudo-inventaire popponien, en réalité rédigé en plein cœur du schisme (ca 1062-1071), associe, dans l'ordre, Quirin et Juste, avec la mention *corpora sanctorum integra cum capitibus*. Par rapport aux autres, ces reliques ont donc une particularité et non des moindres : les moines possèdent des

(ca 650). *Mythe et réalité*, dans le *Bulletin de l'Institut historique Belge de Rome XXXVIII*, Bruxelles-Rome, 1996, p. 47-70).

²⁸ Tout ce dossier a fait l'objet d'une longue analyse dans notre thèse de doctorat, *op. cit.* ; en attendant sa publication, cf l'excellent article de J. Stiennon, *Le rôle d'Annon de Cologne et de Godefroid le Barbu dans la rédaction de la Passio Agilolfi (1060-1062)*, dans *Le Moyen Âge*, t. LXV, 1959, p. 225-244.

corps entiers avec les chefs²⁹. L'inventaire du XII^e siècle insiste sur trois noms qui sont inscrits en capitales : MARIE, QUIRIN et JUSTE. Si l'on s'en tient à l'ordre de l'énoncé, Quirin a ravi la place d'honneur. Au cours des siècles, le phénomène va s'amplifier. Hormis le culte marial et la présence de reliques de saint Pierre³⁰, saint Quirin va être érigé en véritable patron du monastère de Malmedy, à l'égal de Remacle pour Stavelot.

Deux arguments nous paraissent avoir plaidé en sa faveur. D'une part, la présence d'un corps entier, caractéristique propre aux anciens trésors d'églises, avant que se développe la mode de véritables collections de reliques faites d'infimes parcelles d'ossements ou autres objets³¹. D'autre part, saint Juste était un enfant, martyr célèbre sans doute, tout autant que Quirin, mais un enfant tout de même ; Quirin, saint céphalophore, a combattu un dragon ; à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne son iconographie exploitera ces thèmes susceptibles de frapper l'imagination des foules³². Enfin, le corps com-

²⁹ Ce qui, soit dit en passant pour Quirin, saint semi-céphalophore, est exceptionnel ! Sur ce sujet, cf les travaux d'A. Angenendt, *op. cit.*

³⁰ Nous avons étudié la concurrence des deux monastères à propos des reliques de saint Pierre dans notre article *Rome et Stavelot-Malmedy. Culte des saints et pèlerinages au Moyen Âge*, dans *Actes du Colloque de Malmedy (1988), Rome et les églises nationales VII^e-XIII^e siècles*, Aix-en-Provence, 1991, p. 133-154.

³¹ Faute précisément de squelettes entiers, cf Dom J. Dubois, *Le Trésor des reliques du Mont-Saint-Michel*, *Millénaire du Mont-Saint-Michel*, 1967, p. 501-593. Par ailleurs, plus on a de saints, plus sont-ils compatissants à toutes les sortes de maux.

³² Le thème hagiographique est connu, cf J. Le Goff, *Culture cléricale et traditions folkloriques dans la société mérovingienne*, dans *Annales. Économie Sociétés Cultures*, t. XXII, 1967, p. 780-791 ; il fut exploité dans nos régions, cf nos articles sur saint Domitien de Huy, notamment *Vies & Miracles de S. Domitien*,

plet de Quirin est accompagné de reliques de ses compagnons, parmi lesquelles celles de plusieurs archevêques de Rouen. Cette recherche de prestige, grâce aux reliques et aux légendes qui l'entourent, nous semble être le facteur décisif de l'irrésistible ascension de Quirin dont l'homonymie avec d'autres Quirin a sans doute favorisé le succès de son implantation. Tout se passe comme si la maturité du martyr conférait à son culte une valeur plus élevée.

À Huy, la concurrence joue aussi entre les cultes de saint Domitien et de saint Mengold³³. L'évêque Domitien, connu historiquement au VI^e siècle, est le patron ancien de la collégiale ; son culte remonte au plus tôt au X^e siècle. Mengold est le second patron dont le culte apparaît au XII^e siècle, vraisemblablement favorisé par l'évêque de Liège Raoul de Zähringen (1167-1191). La *Vita Mengoldi* vante un idéal au goût du jour – noble, chevalier, pénitent et martyr – et les *Miracula Mengoldi*, écrits dans son prolongement, visent à la promotion du nouveau pèlerinage qui fut peut-être imposé aux chanoines de Huy par l'évêque ; en réponse, les chanoines, plutôt conservateurs et partisans du culte de l'ancien patron Domitien, font rédiger les *Miracula Domitiani* et transfèrent le corps de l'évêque dans une nouvelle châsse.

évêque de Tongres-Maastricht (535-549), dans *Analecta Bollandiana*, t. CIII, 1983, p. 329.

³³ Nous avons publié divers articles sur le saint e. a. *Noble, chevalier, pénitent, martyr : l'idéal de sainteté d'après une Vita mosane du XII^e siècle*, dans *Le Moyen Âge*, t. LXXXIX, 1983, p. 357-380, et *Les Miracles de saint Mengold de Huy, témoignage privilégié d'un culte à la fin du XII^e siècle*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, Bruxelles, t. CLII, 1986, p. 25-48. De même pour Domitien, cf supra.

Dans cette émulation quelquefois acharnée entre établissements religieux, l'innovation crée un regain de succès pour le pèlerinage – [...] *plebs rerum gaudens mutatione vetera odit nova desirat* [...] ³⁴ -, la propagande encourage, la renommée s'établit. À Stavelot, trois lieux de culte de Remacle existent : l'oratoire de saint Martin, lieu primitif d'ensevelissement au VII^e siècle, le sarcophage ramené dans l'abbatiale et redécouvert au XI^e siècle, et le chef-reliquaire qui opère à lui seul des miracles³⁵; plus tard s'y ajoutera la châsse.

L'ostension des reliques, septennale comme elle est souvent en pays mosan, attire encore davantage les fidèles à Maastricht, Aix ou à Tongres³⁶. Les reliques, comme les manuscrits ou les œuvres d'art en général, circulent ; nous avons établi un parallèle entre leur diffusion et le réseau de confraternités³⁷.

La clameur et l'humiliation des reliques

Y-a-t-il une géographie de la clameur, une géographie des formules de malédiction ?

Dans un récent ouvrage, Karl Lester Little³⁸ situe le phénomène entre Charente et

Rhin, de la fin du X^e au début du XIII^e siècle, et le pays mosan y occupe une bonne place. Les récits hagiographiques ne manquent pas d'exemples, il est vrai, des *Miracles* de saint Ursmer à la *Vita Odiliae*. La *Vision* du moine Jean de Saint-Laurent de Liège (milieu du XII^e siècle) exprime à souhait toute l'attente du fidèle envers son saint patron : « Saint Maurice, s'exclame un paysan, grand martyr, pourquoi ne veux-tu pas m'aider ? Pourquoi ne venges-tu pas ceux qui m'ont dépouillé de mes biens, qui m'ont mis à nu et qui cherchent à me tuer ? »³⁹

À la limite des diocèses de Cologne et de Liège, l'abbaye de Stavelot-Malmedy, fondée vers 650 en Ardenne par un moine colombanien, fournit de beaux exemples de clameur, que l'on peut aisément comparer.

Particulièrement révélateur, le serment en 1104, dans l'église de Stavelot, d'un certain Rigold d'Aussonce « sur le corps de saint Remacle » de rendre le village de Germigny, près de Reims⁴⁰ à l'abbaye⁴¹. Rigold s'était préalablement engagé et avait fait confirmer son

compte rendu *Maledictio adversus ecclesiae Dei persecutores*. À propos d'un ouvrage récent, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* LXXIII, 1995, p. 1011-1017.

³⁹ *O sancte Mauritii, magne martyr, cur me non adjuvas ? Cur non vindicas de praedonibus qui me rebus omnibus exspoliaverunt, nudumque capere et occidere quaerunt ?* Migne, *Patrologie Latine*, t. CLXXX, col. 184. Cette *Vision* a fait l'objet d'une remarquable analyse de Claude Carozzi, *Le voyage de l'âme dans l'au-delà, d'après la littérature latine (V-XIII^e siècle)*, Rome, 1994, p. 456 sv. (*BÉFAR*, n° 189) et nous sommes revenu sur ce dossier dans notre communication, encore inédite, sur le culte de la Légion thébaine en pays mosan à Saint-Maurice d'Agaune en novembre 1991.

⁴⁰ Sur cette possession éloignée de l'abbaye, cf L. Falkenstein, *Aquensia aus der Champagne*, dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. LXXXIV-LXXXV, 1977-1978, p. 418.

⁴¹ HR 135.

³⁴ Charte de 1130 en faveur du Neufmoustier près de Huy, éd. St. Bormans & E. Schoolmeesters, *Notice d'un cartulaire de l'ancienne église collégiale et archidiaconale de Notre-Dame à Huy*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 4^e série, t. I, 1873, p. 113.

³⁵ *Miracula Remacii*, op. cit., L. II, c. 24.

³⁶ A. M. Koldewij, *Reliekentoningen, heiligdomsvaarten, reliekenprocessies en ommegangen*, dans le Catalogue de l'exposition *Schatkamers uit het Zuiden*, Utrecht, 1990, p. 57-71.

³⁷ Ph. George, *Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, Bruxelles, t. CLXI, 1995, p. 105-169.

³⁸ Cf Lester K. Little, *Benedictine Maledictions. Liturgical cursing in romanesque France*, Ithaca & London, 1993 et notre

serment par des garants lors d'une assemblée tenue le 3 juillet 1104 à Chairières sur la Semois, aux confins des diocèses de Reims et de Liège. L'abbaye y avait délégué le prévôt Poppon et le moine Roger. C'est au saint lui-même que Rigold restitue le village usurpé par les siens et que c'est le jour de sa fête, le 3 septembre, en jurant sa foi sur ses reliques, qu'il renouvelle publiquement son engagement à Stavelot « pour son salut et celui de ses ancêtres » en présence de nombreux dignitaires laïques.

L'abbé Folmar et la communauté, usant de prérogatives épiscopales, menace alors d'excommunication et d'anathème quiconque viendrait à l'encontre des dispositions de l'acte ; recopié à sa suite, le formulaire de malédiction très précis, montre la force du serment prêté ; les termes ne trompent pas⁴² : en cas de violation, les peines encourues sont radicales.

À la menace d'excommunication émanant de l'abbé, l'évêque ajoute la sienne *petitione domni abbatis Folmari et fratrum quia meo dyocesis sunt* ; l'affaire a été traitée lors d'un synode⁴³. Les références scripturaires sont nombreuses ; elles proviennent notamment d'un épisode particulièrement spectaculaire du Livre des Nombres (16, 1-33) : Dathan et Abiron, révoltés contre Moïse, sont engloutis, la terre s'ouvrant sous leurs pas, et jetés vivants en enfer.

⁴² Cf notre article bibliographique *op. cit.*, où nous retranscrivons tout le formulaire.

⁴³ Confirmation semblable par le pape d'une excommunication lancée par Albéron II contre les dévastateurs du monastère de Stavelot vers 1143 (HR 177).

Ce que nous aimons à appeler « les armes monastiques » nous font vraiment pénétrer dans l'intimité cénobitique et dans la profonde religiosité du Moyen Âge. Dans cette société brutale, les moines, exposés peut-être plus que d'autres à la cupidité humaine parce qu'ils sont riches et sans armes, doivent eux aussi pouvoir se défendre. Protecteur de leur établissement, l'avoué devient très souvent un oppresseur. L'intervention du souverain ou du pape dès lors s'impose. La reconnaissance des privilèges n'assure-t-elle pas une certaine sécurité ? La rédaction de fausses chartes, soumises ou non à la ratification des autorités supérieures, y concourt. C'est de leur suprématie intellectuelle que les moines font ainsi usage. Mais c'est surtout vers le Ciel qu'ils vont se tourner pour fourbir leurs armes. Leurs saints patrons, dignes intercesseurs, et leurs reliques sont les remparts derrière lesquels ils s'abritent, la foi chrétienne est leur bouclier et leur épée. La hantise de l'enfer impressionne les esprits, et les malédictions monastiques sont des armes efficaces. Au point d'en oublier les préceptes de saint Benoît qui recommandait de « ne pas maudire ceux qui nous maudissent mais plutôt de les bénir »⁴⁴. Ces malédictions sont intéressantes à étudier sur le plan de la symbolique religieuse (cérémonies, liturgie...) et elles permettent aussi de mieux connaître les rapports entre l'abbaye et les autorités supérieures. La clause d'anathème ou de malédiction fait partie des sanctions spirituelles normales des documents écrits. L'anathème, « condamnation à la mort éternelle », est une sorte d'excommunication de première classe.

⁴⁴ *Regula Benedicti*, IV, 32.

L'humiliation des saints ou de leurs reliques⁴⁵ est aussi attestée à Stavelot ou à Corvey, abbaye saxonne liée à l'abbaye ardennaise sous le gouvernement de l'abbé Wibald (1130-1158). Pour mettre un terme à l'occupation de Tourinne par Eustache, soutenu dans son forfait par le comte de Namur, les moines de Stavelot humilient leurs reliques⁴⁶. Un cas semblable est attesté à Corvey en 1152⁴⁷.

La coercition des saints⁴⁸ trouve dans le dossier stavelotain de belles illustrations. Comme il tarde à leur donner satisfaction, les moines n'hésitent pas, au dire-même de l'évêque de Liège Théoduin⁴⁹, à humilier ver-

⁴⁵ Thème cher à P. Geary, *L'humiliation des saints*, dans *Annales. Économie. Société. Culture*, t. XXXIV, 1979, p. 27-42 et *Id.*, *Saints and Their Cults : Studies in Religious Sociology, Folklore and History*, Cambridge, 1983, p. 123-140. Cf aussi Little, *op. cit.*, p. 26 sv.

⁴⁶ *Interim autem ad humiliandum Deo animas nostras, reliquias seu corpora sanctorum omnium, que apud nos habebantur, cum Salvatoris nostri ymagine in terra deposuimus, summe divinitatis clementiam, quantum valemus attentius exorantes, ut...*, HR 189 (1147).

⁴⁷ Dans une lettre à l'empereur à propos des vexations commises par Folcuin et Widekind à Corvey, Wibald écrit : *Pro hac tam atroci contumelia fratres nostri, cum absentes essemus, corpora sanctorum Viti et Iustini, quae apud nos resquiescunt, in terram deposuerunt, et humiliatis crucifixi Salvatoris nostri imaginibus, ab omni deinceps sollempni officio divino et a pulsatione campanarum abstinuerunt*. J 384 p. 516 et commentaire par Fr. Jakobi, *Wibald von Stablo und Corvey (1098-1158) Benediktinischerabt in frühen Stauferzeit*, Münster, 1979, p. 222-223 (*Veröff. der Hist. Kommission für Westfalen*, t. X). L'exemple est repéré par Little, p. 147.

⁴⁸ P. Geary, *La coercition des saints dans la pratique religieuse médiévale*, dans *La culture populaire au Moyen Âge*, IV^e colloque de l'Institut d'Études Médiévales de l'Université de Montréal, 1977, p. 149-177.

⁴⁹ [...] *qua perturbatione grex antea devolutus, velut ex desperatione labitur in iram, & pro precibus solitis omnem verborum ingerunt contumeliam ; vel nunc, iniquiunt, ignavissime senex, luce clarius patet quid valeas, quando in adventu tuo nedum postulata consummet, etiam loco stare indignatur regia potestas*. Lettre à Imade de Paderborn, éd. Martène & Durand, *Veterum scriptorum*

balement saint Remacle pour l'inciter à réagir et à opérer des miracles. En 1066, l'évêque de Spire n'avait pas hésité à chasser du palais royal les moines de Stavelot et leur saint patron ; la vengeance de Remacle ne fut pas longues à attendre, au détriment de l'évêque et de la cour. En 1071 à Liège, un certain Gonterulus, blessé par la chute de la chaise de Remacle, reproche au saint de l'avoir choisi comme victime dans sa colère contre l'archevêque de Cologne Annon⁵⁰ ; aussitôt il est guéri. Dans les *Miracles* de saint Remacle⁵¹, l'usurpateur d'une vigne de l'abbaye s'en prend vivement au saint patron et le serf du monastère invective Remacle pour qu'il venge cette offense ; l'usurpateur sera puni⁵².

L'excommunication a une histoire plus ancienne que la clameur mais du X^e au XIII^e siècle une confusion s'opère dans les termes utilisés. L'anathème, quant à lui, apparaît déjà vers 305 et est utilisé contre les hérétiques, avec la magie du terme *maranatha*, expression araméenne qui est une prière pour la Parousie et fut interprétée comme une malédiction.

À la vue de tous, les œuvres d'art sont aussi porteuses de mises en garde. Ainsi, en son sommet, le retable de Stavelot, célèbre orfèvrerie mosane due au mécénat de l'abbé Wibald (1130-1158), inclut une menace d'excommunication contre toute violation des

amplissima collectio, t. I, Paris, 1724, p. 489.

⁵⁰ *Triumphus*, *op. cit.*, L. II, c. 11.

⁵¹ *Miracula Remacli*, *op. cit.*, L. II, c. 66.

⁵² L'édition des sources permettant l'identification des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, jointe à l'exploitation systématique des textes hagiographiques, nous a révélé de nombreux exemples similaires que nous espérons publier bientôt. En attendant, cf. notre ouvrage *Les reliques de Stavelot-Malmedy. Nouveaux documents*, Malmedy, 1989.

biens monastiques énumérés⁵³. Les sources diplomatiques stavelotaines incluent plusieurs clauses d'anathème et d'excommunication ; les exemples peuvent être multipliés⁵⁴.

Une des dernières humiliations en pays mosan date du début du XIII^e siècle. Après le sac de Liège en 1212 par Henri Ier de Brabant, l'évêque Hugues de Pierrepont frappa d'anathème le duc et fit humilier les reliques des saints sur un lit d'épines, avec les crucifix, pour réclamer vengeance. Le triomphe de saint Lambert à Steppes était proche.

Le Triomphe des saints

Le terme de « triomphe », avec toute sa résonance antique, est-il particulier à nos régions pour désigner la victoire des saints par la puissance de leurs reliques ?⁵⁵ *Triumphus* désigne ainsi le récit d'épisodes particulière-

ment fameux de l'histoire liégeoise : l'hagiographie les relate, la liturgie les commémore⁵⁶. On parlera du Triomphe de saint Remacle à Liège en 1071 (9 mai), de celui de saint Lambert à Bouillon en 1141 (17-21 septembre)⁵⁷, puis à Andenne en 1151, et enfin à Steppes en 1213 (13 octobre)⁵⁸.

Le premier *Triumphus* est celui de saint Remacle à Liège en 1071⁵⁹ ; c'est l'un des plus beaux écrits de nos régions pour le XI^e siècle. Le *Triumphus sancti Remaculi de Malmundariensi Coenobio* est une œuvre hagiographique engagée ; issue de l'atelier hagiographique de Stavelot, elle reflète son caractère partisan dans la lutte entre les deux monastères ; les faits rapportés sont toutefois exacts dans leur déroulement et dans leur chronologie, et sont re-

⁵³ Sur ce retable, cf. N. Stratford, *Catalogue of Medieval Enamels in the British Museum*, T. II, *Northern Romanesque Enamel*, Londres, 1993, p. 73 avec bibliographie. Même mention dans la boîte à reliques de Momalle, ca 1182, qui est pourvue d'une pareille menace (Cf. notre article *Deux reliquaires historiques (XI^e et XII^e siècles) conservés à Liège*, dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1990, p. 369-370).

⁵⁴ Dans ses conclusions, K. L. Little attribue la disparition progressive de la clameur dans le courant des XII^e et XIII^e siècles au développement du droit et de la justice, et au changement de spiritualité, avec l'apparition d'ordres nouveaux ; quelques survivances tardives sont attestées « particularly in and around Liege » (p. 237), notamment à travers des antiennes comme *Media vita*.

⁵⁵ Rita Lejeune souligne l'originalité de ces récits dans son excellent article *L'Ardenne dans la littérature médiévale, Anciens Pays & Assemblées d'États*, t. XXVIII, 1963, p. 54-56 et renvoie à J. Stiennon, *L'étude des centres intellectuels de la Basse Lotharingie de la fin du X^e siècle au début du XII^e siècle. Problèmes & méthodes*, dans *Fédération Archéologique & Historique de Belgique, Congrès de Tournai*, t. II, 1951, p. 124-145, qui le premier attira l'attention sur ceux-ci.

⁵⁶ Cf J.-L. Kupper, *Liège et l'Église impériale*, op. cit., p. 456.

Sur les différentes fêtes de saint Lambert, cf A. Auda, *L'école musicale liégeoise au X^e siècle. Etienne de Liège*, Bruxelles, 1923, p. 124-127 : la fête du saint évêque martyr est célébrée le 17 septembre ; la fête de sa Translation de Maastricht à Liège se célébrait primitivement le 24 décembre ; Albéron II (+1145) rapporta cette fête au 28 avril en y associant le Triomphe du saint à Bouillon, et Erard de la Marck (+1538) réorganisa cette cérémonie. La fête de la dédicace de la cathédrale Saint-Lambert a lieu le 28 octobre.

⁵⁷ Les faits ont été l'objet de plusieurs études mais le dossier est loin d'avoir encore tout livré, cf bibliographie dans M. Suttor, *Le Triumphus Sancti Lamberti de castro Bullonio et le catharisme à Liège au milieu du XII^e siècle*, dans *Le Moyen Age*, 1985, p. 228 n. 1.

⁵⁸ Le texte a fait l'objet du cours de critique historique du Moyen Âge du Professeur Jean-Louis Kupper à l'Université de Liège pour l'année académique 1994-1995.

⁵⁹ Le *Triumphus* (BHL 7140-7141, éd. Wattenbach, MGH, SS, t. XI, 1854, p. 433-461) a fait l'objet d'une longue analyse dans notre thèse de doctorat. Dans la bibliographie récente, signalons l'approche sommaire de Th. Vogtherr, *Der König und der Heilige. Heinrich IV., der heilige Remaklus und die Mönche des Doppelklosters Stablo-Malmedy*, dans *Schriften des Historischen Kollegs*, t. XXV, Munich, 1990.

coupés par d'autres sources. Nous n'allons pas commenter en détail le *Triomphe* de saint Remacle à Liège en 1071 ; ses événements sont l'illustration parfaite des thèses d'Etienne Delaruelle sur la piété populaire au Moyen Âge⁶⁰. Saint Remacle, le saint patron fondateur, est sollicité par les moines stavelotains pour défendre les intérêts de son abbaye et prendre parti pour Stavelot dans le schisme suscité par Malmedy. Plusieurs fois entre 1065 et 1071, les moines de Stavelot brandissent les reliques de saint Remacle comme arme pacifique pour récupérer leur suprématie sur ceux de Malmedy ; d'un commun accord, accompagnés de la châsse de saint Remacle, ils entament une série d'expéditions revendicatrices qui finissent par exaspérer l'empereur ; l'attention d'Henri IV se focalise alors sur le corps de saint Remacle, qu'il envisage même de confier à l'évêque de Bamberg pour en être débarrassé définitivement. En mai 1071, la marche sur Liège, où séjourne l'empereur et sa cour, sera pourtant déterminante ; la procession vers la cité épiscopale et à travers ses rues, s'accompagne de la récitation de psaumes et de litanies ; c'est un véritable moyen de pression pour convaincre le jeune souverain. Celui-ci cède et restitue Malmedy à Stavelot. Après le triomphe à Liège, la châsse de saint Remacle est portée symboliquement à Malmedy pour réaffirmer les droits de Stavelot sur le monastère.

Au cours des siècles, on n'oubliera pas l'épisode qui trouve des expressions dans l'art

et dans la liturgie⁶¹. Le recours aux reliques de saint Remacle fera école : presque un siècle plus tard, en mars 1147, imitant le *Triumphus*, les moines de Corvey, abbaye saxonne unie à Stavelot sous le même abbé, portèrent à Francfort les reliques de saint Vit pour obtenir l'incorporation des biens de Fischbeck et de Kemnade à leur patrimoine⁶².

Le transport de reliques pour soutenir une revendication n'est pas neuf, ce qui l'est c'est le contexte historique et l'utilisation du terme *triumphus* pour désigner le succès de l'entreprise⁶³.

Les événements du siège de Bouillon sont principalement connus par le *Triumphus sancti Lamberti de castro Bullonio*, texte anonyme quasi contemporain des faits (1141)⁶⁴, et

⁶⁰ Cf B.-A. Fourgon, *Le triomphe de saint Remacle. Son expression dans l'histoire, la liturgie et l'art*, dans *Leodium*, t. IV, 1905, p. 112-116.

⁶² Cf. Fr.-J. Jakobi, *Wibald von Stablo und Corvey (1098-1158) Benediktinischerabt in frühen Stauferzeit*, Münster, 1979, p. 93, 256 et 259. Nous avons choisi cet exemple car il concerne une abbaye gouvernée par Wibald. Bien d'autres translations de reliques eurent lieu pour soutenir une revendication ; nous ne voulons ici retenir que celle des moines de Saint-Hubert qui partirent à la rencontre de l'évêque Otbert pour s'insurger contre la fortification de Mirwart (Cf. J.-L. Kupper, *Liège et l'Église impériale*, op. cit., p. 296). L'évêque n'attend pas leur arrivée mais part à leur rencontre à cheval pour les disperser et ramener les reliques de saint Hubert au monastère. Comme nous l'a fait remarquer Jean-Louis Kupper, peut-être le souvenir du *Triumphus Remacii* hantait-il encore l'évêque ?

⁶³ Déjà en 944 les chanoines de Maastricht portent le corps de leur patron saint Servais devant le roi pour requérir sa protection (Cf *Continuatio Reginonis*, MGH, SS, t. I, p. 619). Après 1071, les exemples sont légion : saint Servais en 1087 à Aix, sainte Begge en 1095 à Huy et en 1101 à Liège, saint Guibert en 1123 au Mont-Saint-Jean, saint Hubert en 1097 devant l'évêque Otbert...

⁶⁴ BHL 4690, éd. W. Arndt, MGH, SS, t. XX, p. 497-511.

⁶⁰ Cf notre compte rendu de la réédition des ouvrages d'E. Delaruelle, dans *Le Moyen Âge*, t. LXXXVIII, 1982, p. 344-347.

le *Triumphale Bulonicum* du chroniqueur liégeois Renier de Saint-Laurent (ca 1153-1187)⁶⁵; le même Renier relate le triomphe de saint Lambert à Andenne en 1151⁶⁶. Un auteur anonyme incorpore à la *Vita Odiliae* le *Triumphus sancti Lamberti in Steppes*⁶⁷.

De tous ces triomphes se dégagent des traits communs. Outre le caractère miraculeux évident et bien mis en valeur, on soulignera tout d'abord le caractère offensif dévolu aux reliques, à Bouillon comme à Andenne où le corps de saint Lambert, amené au cœur de la bataille donne la victoire aux Liégeois ; sinon offensive, militairement parlant, l'intervention des reliques relance tout au moins l'initiative et s'accompagne d'un déplacement, comme à Liège en 1071. On ne se contente plus de garder le dépôt sacré *intra-muros* comme palladium d'une cité ou d'une abbaye ; on ne se contente plus de le promener sur les remparts comme lors de l'attaque de Tours par les Normands pour dissuader l'assaillant⁶⁸; maintenant les reliques sortent de leur cadre traditionnel de conservation pour intervenir

directement et désigner le bon droit, à la manière d'un jugement de Dieu.

La caractéristique principale commune à ces triomphes de saints est le souvenir qu'ils ont laissé dans la liturgie, dans l'hagiographie, au sens le plus large du terme, et dans l'histoire. Le désir de commémoration est manifestement voulu ; le retentissement des faits est fort ; il est habilement soutenu et amplifié par la liturgie. Le but recherché est l'exaltation de sentiments qu'il importe de disséquer pour mieux comprendre.

Les textes rédigés sont l'œuvre de lettrés qui s'adressent à un public cultivé et veulent faire passer par eux le message tous azimuts. Les récits sont diffusés ainsi qu'en témoignent certains manuscrits retrouvés : les moines de Stavelot adressent un exemplaire du *Triumphus* à leurs confrères de Saint-Maur des Fossés⁶⁹; l'abbaye d'Orval ou celle de Signy, proches des lieux des événements, conservent des manuscrits du triomphe de Bouillon⁷⁰. L'objectif prioritaire est d'asseoir les prétentions des églises de Stavelot et de Liège sur leurs possessions : le saint invoqué est le véritable propriétaire de la terre et la présence de ses reliques atteste sa volonté d'attachement à

⁶⁵ BHL 4691, éd. W. Arndt, MGH, SS, t. XX, p. 583-592.

⁶⁶ Il n'y a pas ici de récit complet ; l'auteur procède par comparaison avec Bouillon pour mentionner et appeler du nom de triomphe cette victoire. Cf Cl. Gaier, *Le rôle militaire des reliques et de l'étendard de saint Lambert dans la principauté de Liège*, dans *Le Moyen Âge*, t. LXXII, 1966, p. 235-250 et *Id.*, *Grandes batailles de l'histoire liégeoise au Moyen Âge*, Liège, 1980, p. 35-69. Cf aussi P. Nisin, *L'arrière-plan historique du « Triomphe » de saint Lambert à Bouillon (1141)*, dans *Le Moyen Âge*, t. LXXXIX, 1983, p. 195-213.

⁶⁷ BHL 4692, éd. J. Heller, MGH, SS, t. XXV, p. 172-191. Synthèse et bibliographie dans le catalogue de l'exposition *Saint Lambert*, *op. cit.*, p. 18 sv..

⁶⁸ Sur la fête de la *Subventio Martini*, cf notre contribution *Le culte des saints* dans le Catalogue de l'exposition *Saint Martin. Mémoire de Liège*, Liège, 1990, p. 105.

⁶⁹ Stavelot est uni en confraternité avec Saint-Maur, sans doute dans le souvenir de leur abbé commun Babolène (VII^e siècle), cf notre article *Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, *op. cit.* Les moines envoient un exemplaire du livre II du *Triumphus* à leurs confrères dans l'espoir qu'ils se joindraient à eux pour célébrer la fête du triomphe de saint Remacle (9 mai), cf de B. Gaiffier, *L'hagiographie dans le marquisat de Flandre et le Duché de Basse-Lotharingie au XI^e siècle*, dans *Études critiques d'hagiographie & d'iconologie*, Bruxelles, 1967, p. 501-502 (*Subsidia Hagiographica*, n° XLIII).

⁷⁰ Cf C. Bertrand, *Un manuscrit du Triumphus Sancti Lamberti de castro Bullonio (XI^e siècle), provenant de l'abbaye de Signy et conservé à Charleville*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. CXLVIII, 1982, p. 193-204.

celle-ci. À Steppes en 1213 le transfert de ces valeurs s'opère dans l'étendard de saint Lambert et l'auteur du *Triumphus* insiste sur la présence quasi charnelle du saint aux côtés de ses sujets ; on peut s'interroger si ce désir n'est pas à l'origine de la confection des bustes-reliquaires de la fin du Moyen Âge (fig. 5) qui incarnent si bien cette présence lors de manifestations importantes. Le symbolisme est en tout cas omniprésent.

D'un autre côté, dans tous les cas évoqués, un cortège conduit la châsse vers le triomphe, une procession s'organise avec les reliques et la route suivie à travers le pays est jalonnée de miracles qui stimulent les sentiments religieux mais aussi patriotiques. Est exalté le sens d'appartenir à un diocèse, à une *patria* dont l'évêque est le père et le digne successeur de saint Lambert⁷¹ ; ces sentiments nationaux sont encore accentués lorsqu'à Andenne ils se dressent contre l'expansionnisme namurois et à Steppes contre l'impérialisme brabançon. L'élément d'unité qu'est la religion stimule le facteur nationaliste naissant. Ces sentiments nationaux et religieux unis dans un esprit épique et dans une idéologie au goût du jour sont propagés et entretenus par la liturgie pendant tout l'Ancien Régime.

La liturgie est bien la clé qui doit nous permettre d'analyser correctement ces faits.

Tout d'abord le Triomphe de saint Remacle est ponctué de nombreux hymnes, de

litanies, de psaumes et de prières diverses ; un seul exemple : lorsque le cortège retourne de Liège vers Stavelot, il s'arrête outre Meuse et l'abbé célèbre une messe à l'endroit où sera érigée l'église Saint-Remacle-au-Pont ; la foule est venue de partout, notamment des élèves des écoles liégeoises qui, « sur les sommets des collines, répartis en trois groupes, chantent comme des anges à travers les nuages » : en introït le *Magna Vox*, ensuite le *Crucifixum laudate*, puis le *Salva festa dies*.

Quant à l'assaut de Bouillon, il est donné le 17 septembre, jour de fête de saint Lambert ; Bouillon est une nouvelle Jéricho⁷².

Ensuite la liturgie entretient la mémoire de l'événement : chaque 9 mai, la châsse de saint Simètre vient à Stavelot pour fêter la victoire de Remacle et l'on chante un hymne à la gloire du saint patron, créé à Liège en 1071 et retranscrit dans le *Triumphus*. L'antienne *Magna Vox*, antienne bien connue de l'office de saint Lambert par l'évêque de Liège Etienne (X^e siècle) et qui deviendra le chant national liégeois pendant tout l'Ancien Régime, avait déjà été entonnée par les Stavelotains en l'honneur du saint patron du diocèse quand ils avaient pénétré dans la crypte de la cathédrale où était conservée sa châsse.

À Bouillon en 1141 les clercs chantent aussi une antienne à la gloire de la sainte Croix dont un fragment accompagne les reliques de saint Lambert⁷³. Le terme *triumphus*

⁷² La référence biblique est claire (Josué, 6, 1-21).

⁷³ *Triumphus*, c. 12 p. 506 : *Constabant clerici Deo laudes imposita antiphona : O crux splendidior cunctis astris, et ad laudem sancti patroni sui conclamantes : Fortis in adversis*. Ces présence et intervention de la croix nicéphore en Lotharingie, comme à Byzance puis sur les champs de bataille de Terre Sainte après son invention en 1099, sont très bien analysés par Paul Nisin (*op. cit.*).

⁷¹ Cf J. Lejeune, *Les notions de « patria » et d'« episcopatus » dans le diocèse et le pays de Liège du XI^e au XIV^e siècle*, dans *Anciens Pays & Assemblées d'États*, t. VIII, 1955, p. 1-53. Dans sa *Vie ancienne* (ca. 1066), l'évêque Domitien est appelé *pater patriae*, cf notre article *Vies et miracles de saint Domitien*, *op. cit.*, p. 316 et 346.

comporte ainsi indéniablement une connotation liturgique ; en latin médiéval le verbe *triumphare* signifie « chanter à trois reprises » et un parallèle doit être établi avec le degré de solennité liturgique *triplex*, degré maximum des grands fêtes à Liège lors desquelles les antiennes de procession ou grandes antiennes devaient être « triomphées », c'est-à-dire triplées sur un diapason plus élevé et dans un mouvement plus lent⁷⁴.

Dernière caractéristique de ces triomphes : ils mentionnent le découragement qui s'est installé chez les moines de Stavelot après six ans de schisme de Malmedy, ou parmi les assaillants de Bouillon. Les reliques sont aptes à stimuler les énergies et à leur rendre vigueur. L'efficacité du pouvoir des saints se manifeste comme argument ultime – *ultima ratio* – du conflit, et leur présence assure le bon droit.

⁷⁴ Cf Auda, *op. cit.*, p. 183. En 1071, les chants et prières des moines de Stavelot qui déposent la châsse de Remacle dans la cathédrale de Liège sur l'autel de la Sainte Trinité sont en l'honneur de Celle-ci. Jean-Louis Kupper souligne cette référence à la Sainte Trinité comme il l'a déjà fait dans son article *Le culte des reliques de l'empereur Henri IV en 1106*, dans *Le temps des Saliens en Lotharingie (1024-1125)*, Malmedy, 1993, p. 17-30.

MÉTHODES

Depuis 1979, nous procédons en équipe pluridisciplinaire à un inventaire systématique des châsses et reliquaires de nos régions (fig. 6)⁷⁵. Officiellement mandatés par le pouvoir ecclésiastique et accompagnés d'un représentant épiscopal, nous inventorions les reliquaires⁷⁶.

Ouvrir une châsse est une véritable fouille archéologique qui nécessite temps, réflexion et méthode. Une préparation scientifique et technique s'impose et l'entreprise s'exécute selon des règles précises. Les données sont systématiquement inventoriées et petit à petit s'élabore une véritable géographie de la foi et des courants de dévotion. L'opération a également pour but d'assurer la pérennité des reliques et la meilleure conservation possible des documents inventoriés. Tous ces préalables indiquent qu'il faut éviter de se jeter tête baissée dans un inventaire quand on ne dispose pas d'une bonne information de l'ensemble du dossier, même si nous sommes persuadé que bien des découvertes nous attendent encore.

⁷⁵ Cf. notre article *De l'intérêt de la conservation et de l'étude des reliques des saints dans le diocèse de Liège*, dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, t. X, n° 226, 1984, p. 509-530.

⁷⁶ C'est pour nous l'occasion d'adresser nos plus vifs remerciements aux évêques de Liège, Namur et Hasselt qui nous ont fait confiance : Monseigneur Guillaume-Marie van Zuylen, Monseigneur Albert Houssiau, Monseigneur Joseph-Marie Heuchen, Monseigneur Paul Schruers, Monseigneur Robert-Joseph Mathen et Monseigneur Léonard, sans oublier les Messieurs les doyens et chanoines du Chapitre cathédral de Liège, Messieurs les doyens, curés et desservants des sanctuaires visités, Mesdames et Messieurs les Membres des Conseils de Fabrique et Monsieur le Chanoine André Lanotte.

Les sources écrites permettant l'identification des reliques

C'est à vrai dire depuis peu que les sources que nous avons baptisées « sources écrites permettant l'identification des reliques des saints » retiennent l'attention des historiens, même si quelques travaux-pionniers ont paru sur certains trésors d'églises⁷⁷. Ces sources sont les listes, catalogues et inventaires de trésors, les documents épigraphiques, les inscriptions dédicatoires d'autels... et surtout les « authentiques », petites lanières de parchemin avec le nom des saints dont elles accompagnent les reliques (fig. 3-4).

L'intérêt de ces sources est multiple. Sur le plan archéologique, elles éclairent parfois l'histoire d'un édifice religieux ou d'une œuvre d'art – le contenant, le reliquaire – et, sur le plan historique, elles mentionnent des noms de saints, – on a parfois constaté la précocité voire l'unicité de leur témoignage – de lieux et de personnages. Enfin, leur intérêt paléographique est évident. C'est dire le nombre de domaines qu'elles peuvent concerner. Trop souvent ne fut retenu que l'aspect « scandaleux » du trafic des reliques, laissant

de côté quantité d'autres centres d'intérêt. Quant au grand public, il ne connaît que le Saint Suaire ou la Sainte Croix, les ostensions ou pèlerinages traditionnels.

Etablir un corpus des sources écrites permettant l'identification des reliques couvrant l'ensemble de l'ancien diocèse de Liège au Moyen Âge est ambitieux, tant le cadre géographique est vaste et la matière abondante.

Les autres sources historiques

Notre inventaire des reliquaires est lié à une étude des archives et autres documents susceptibles d'intérêt.

Tout d'abord, l'hagiographie *stricto sensu*⁷⁸.

Si l'écriture de la *Vie* d'un saint fut un genre particulièrement cultivé en Occident, l'hagiographie mosane, au sens strict du terme, offre des matériaux inépuisables. Les sources hagiographiques narratives sont les *Vies* et *Miracles* des saints, les récits d'inventions ou de translations de reliques... On parlera de « légendes hagiographiques »

⁷⁷ Pour mieux cerner l'orientation de nos investigations, trois études méritent d'être citées comme modèles : en premier lieu, les *Mittelalterliche Schatzverzeichnisse*, sous la direction de Bernhard Bischoff, dont le premier tome a paru en 1967, ensuite l'analyse du trésor du Mont-Saint-Michel par Dom Jacques Dubois (1967), enfin le bel ouvrage que Marie-Madeleine Gauthier a consacré aux routes de la foi (1983), plus soucieux d'histoire de l'art, mais très documenté sur les inventaires de trésors. Tout récemment, Le trésor des saints de Chelles de Jean-Pierre Laporte, après l'édition des précieuses authentiques par Jean Vezin et Hartmut Atsma, montre aussi le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir.

⁷⁸ La bibliographie est ici aussi très vaste. Quel médiéviste n'a eu recours à une source hagiographique ? ! Cf notamment G. Philippart, *Le saint comme parure de Dieu, héros séducteur et patron terrestre d'après les hagiographes lotharingiens du X^e siècle*, dans *Actes du colloque Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*, Rome, 1991, p. 123-142 (Collection de l'École Française de Rome, n°149) ; A.-M. Helvetius, *Les modèles de sainteté dans les monastères de l'espace belge du VIII^e au X^e siècle*, dans *Revue Bénédictine*, t. CIII, 1993, p. 51-67. Plus général, cf *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*. Études réunies et présentées par M. Heinzelmann, Sigmaringen, 1992, et, J. Dubois & J.-L. Lemaître, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, 1993.

dans le sens étymologique du mot « légende », *legenda*, « ce qu'il convient de lire ». Et ce n'est peut-être pas un hasard si la Société des Bollandistes est établie dans nos régions. Reprenant le plan et les directives du jésuite Hérilbert Rosweyde (1569-1629) pour une vaste encyclopédie et édition critique des textes hagiographiques, Jean Bolland (1596-1665)⁷⁹ et son disciple Godefroid Henschen (1601-1681) publièrent en 1643 les deux premiers volumes des *Acta sanctorum* du mois de janvier. Malgré les vicissitudes des siècles (suppression de la Compagnie de Jésus, révolutions...), leur œuvre s'est poursuivie jusqu'à nos jours et de grands noms l'ont illustrée : Papebroch, du Sollier, Suyskens, de Buck, de Smedt, Poncelet, Delehay, Coens, de Gaiffier, Halkin...

Ensuite la liturgie dont la publication systématique des documents n'a commencé que depuis peu.

Le culte liturgique rendu au saint commence par l'inscription de son nom dans un calendrier, pour entretenir sa mémoire. Ce jour-là est le plus souvent le jour de son décès, son *dies natalis*. Le développement de la liturgie du saint s'accomplit alors à travers sa mention au martyrologe⁸⁰, des lectures de l'office du jour de sa fête, le récit de sa vie

complet ou abrégé, des litanies⁸¹, des textes de sa messe...

Les livres liturgiques sont multiples⁸² et chacun dans son genre peut fournir des indications utiles sur le culte du saint. Le bréviaire, livre de l'office, et le missel, livre de la messe, dont des exemplaires imprimés nous sont conservés dès le XV^e siècle, offrent de nombreux renseignements. On y observera le degré liturgique réservé à la fête du saint, le développement de son office et de sa messe.

La liturgie liégeoise garde une spécificité qui se prolonge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La survivance après le Concile de Trente des offices en usage dans un diocèse depuis plus de deux cents ans permet de conserver à Liège d'anciens textes médiévaux, à plus d'un titre intéressants. Les exemples de sainte Ode et de saint Hadelin en témoignent⁸³. Chaque église importante du diocèse a désiré suivre un calendrier spécialement adapté à ses usages ; leur réunion forme le calendrier des saints mosans. Comme le rappelle Dom Jacques Dubois, « suivre l'évolution d'un calendrier n'est pas dresser une statistique aride, c'est un moyen perspicace de connaître l'histoire intime d'une communauté [...]»⁸⁴.

⁸¹ Cf M. Coens, *Anciennes litanies des saints*, dans *Recueil d'études Bollandiennes*, Bruxelles, 1963, p. 131-322 (*Subsidia Hagiographica*, n° 37).

⁸² D'exemples guides viennent de paraître dans la *Typologie des sources du Moyen Âge occidental* (Turnhout) et les études de Mgr Martimort, du Père Gy, de Robert Amiet ainsi que le récent ouvrage d'E. Palazzo, *Histoire des Livres liturgiques. Le Moyen Âge (Des origines au XIII^e siècle)*, Paris, 1993, sans oublier les irremplaçables inventaires et recherches du chanoine Leroquais.

⁸³ Cf. nos contributions aux catalogues des expositions d'Amay et de Visé, cités *infra*.

⁸⁴ Dom J. Dubois, *Le calendrier et le martyrologe de l'abbaye de Saint-Thierry au Moyen Âge*, dans *Actes du Colloque Saint-*

⁷⁹ Bolland est le nom d'une terre tenue par sa famille près de son lieu natal de Julémont, duché de Limbourg, diocèse de Liège ; P. Peeters, *L'œuvre des Bollandistes*, Bruxelles, 1961 (*Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des lettres & des Sciences Morales & Politiques*, Coll. in-8°, t. LIV, Fasc. 5).

⁸⁰ Cf les recherches de Dom J. Dubois, récemment J. Dubois, *Martyrologes d'Usuard au Martyrologe Romain*, Recueil d'articles, Paris, 1989, et E. A. Overgaauw, *Martyrologes manuscrits des anciens diocèses d'Utrecht et de Liège*, 2 t., Hilversum, 1993.

Seuls jusqu'à présent les martyrologes liégeois ont reçu une bonne étude générale ; certains ordinaires ont eu la chance d'une publication⁸⁵. Si on connaît principalement le calendrier liégeois au XV^e siècle, son évolution générale n'a pas encore été retracée.

La pluridisciplinarité

Bien d'autres disciplines sont susceptibles d'apporter leur pierre à l'hagiographie. Constituer un dossier hagiographique exige la récolte du maximum d'informations sur un saint transmises par un nombre important et varié de documents tels *Vies, passions, miracles, translations, calendriers, martyrologes, inscriptions, livres liturgiques, litanies, hymnes...* et bien sûr l'archéologie et l'iconographie. La moisson achevée viendra l'heure de la critique des sources, l'heure de l'historien. Si ce que l'on appelle les « coordonnées hagiographiques »⁸⁶ – à savoir le lieu de culte et le jour-anniversaire – sont simples et précises, le culte d'un saint est multiforme. Il transcende le temps et l'espace. Il constitue un tout – un dossier hagiographique – qui doit être considéré dans son ensemble pour mieux le comprendre, même si la dévotion emprunte des formes diverses. Son étude exige temps et patience, au point qu'elle ne prétendra que rarement à l'exhaustivité.

Thierry, *une abbaye du VI^e au XX^e siècle, Reims-Saint-Thierry* (1976), éd. par M. Bur, 1979, p. 183.

⁸⁵ Cf. J. M. B. Tagage, *De ordinarius van de collegiale Onze Lieve Vrouwekerk te Maastricht*, Assen, 1984 et notre compte rendu dans *Le Moyen Âge*, t. XCIII, 1987, p. 130-131, qui recense quelques éditions importantes.

⁸⁶ Cf R. Aigrain, *L'hagiographie. Ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris, 1953, p. 256 sv.

L'ouverture d'une châsse ou d'un reliquaire nécessite en outre la bonne connaissance de l'œuvre artistique qui sert d'écrin aux reliques. Ici interviennent les relations avec l'histoire de l'art. Très souvent sont aussi mis au jour des documents archéologiques, qui sont importants à prendre en considération pour le dossier hagiographique et vice versa ; parmi ceux-ci des tissus de Haute Epoque dont la plupart des châsses du diocèse étaient abondamment pourvues⁸⁷.

Pour l'autopsie des reliques corporelles, l'anthropologie a quelquefois été sollicitée et les sciences médicales dans leur ensemble. La datation des ossements au Carbone 14 a également été pratiquée⁸⁸.

En partant du dossier des reliques et de tous leurs développements, et en le combinant aux autres sources dont nous venons de parler, nous avons jusqu'à présent publié les trésors des abbayes bénédictines de Stavelot-Malmedy et de Saint-Trond, de Saint-Jacques

⁸⁷ Notre collègue Françoise Pirenne, Conservateur des Textiles Anciens à la Cathédrale de Liège, partage avec nous cet intérêt pour l'inventaire des châsses et reliquaires, cf *infra*.

⁸⁸ Cf notre article en collaboration avec Ch. Charlier, *Ouverture des châsses des saints Domitien & Mengold au Trésor de Notre-Dame de Huy*, dans *Annales du Cercle Hutois des Sciences & Beaux-Arts*, t. XXXVI, 1982, p. 31-75 ; P. Flandroy, *Examen ostéologique des restes osseux contenus dans la châsse de sainte Ode*, dans le Catalogue de l'exposition d'Amay, *op. cit.*, p. 127-128, et les conclusions du même docteur à propos de saint Remacle dans notre ouvrage sur *Les reliques de Stavelot-Malmedy*, *op. cit.*, p. 98. Le dossier d'Albert de Louvain démontre, si besoin en est, l'importance d'une bonne identification des reliques corporelles, cf bibliographie dans J.-L. Kupper, *Saint Albert de Louvain, évêque de Liège. Le dossier d'un assassinat politique*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 7, 1992, p. 12.

et de Saint-Laurent à Liège, des abbayes cisterciennes de Robermont à Liège et d'Herkenrode, des collégiales de Tongres, Visé, Huy, Amay et de Saint-Martin de Liège et de quelques églises paroissiales dont Lierneux et Momalle. Parmi les lieux de culte actuellement à l'étude, citons les abbayes bénédictines de Gembloux et de Saint-Hubert en Ardenne, les prémontrés d'Averbode, divers sanctuaires namurois, l'abbaye du Neufmoustier à Huy... Le dernier inventaire sur le terrain auquel nous nous soyons livré est celui de l'église paroissiale de Lustin...

PROBLÉMATIQUE

Les formes diverses que revêtent la dévotion et le « trafic » des reliques s'expliquent par l'intérêt majeur porté à ces objets, lucratifs dans bien des cas. D'abord des reliques majeures – le corps entier d'un saint ou d'importants fragments⁸⁹ – furent désirées ; ensuite une demande plus pressante développa la mode de collections de minuscules fragments dûment authentifiés. Les reliques constituent un vrai capital pour une église : elles en sont la richesse spirituelle, tandis que les reliquaires en sont la richesse matérielle. Leur renommée assure des bénéfices : par les offrandes au(x) saint(s) faites lors des pèlerinages, parfois par des quêtes itinérantes, sont récoltés les fonds nécessaires aux constructions religieuses.

Derrière les notations souvent sèches des catalogues de reliques se profilent les traits d'une histoire qui n'est pas toujours facile à saisir. Les divers éléments en sont les sanctuaires, les pèlerinages, les objets d'orfèvrerie, la liturgie, les élévations des reliques... sans oublier la littérature hagiographique qui concourt, elle aussi, à promouvoir ce développement extraordinaire du culte des saints. Les récits de miracles contribuent à encourager les pèlerinages.

Le culte des saints doit être perçu à travers tous les témoignages de dévotion⁹⁰. Si les récits hagiographiques, au sens strict, ont bénéficié depuis longtemps d'éditions critiques,

⁸⁹ Cf Angenendt, *op. cit.*

⁹⁰ Cf par exemple les recherches de M. Zender, comme *Die Verehrung des hl. Severin von Köln*, Cologne, 1985 (*Geschichtlicher Atlas der Rheinlande*, t. XI/2).

à côté d'eux il existe, comme nous l'avons vu, une série considérable de documents, inédits et pourtant indispensables pour « rejoindre l'histoire d'un saint »⁹¹. Les sources permettant l'identification des reliques sont de leur nombre.

Cet aperçu de la problématique, nous voudrions l'illustrer à travers quelques résultats précis. L'inventaire des sources écrites met aussi l'historien en contact avec des sources archéologiques.

Les suaires de saint Lambert

Liège s'enorgueillit du souvenir de deux saints importants : Lambert et Hubert ; le premier devint patron du diocèse, le second celui de la cité.

Suite à une vengeance privée, Lambert, évêque de Tongres-Maastricht fut assassiné à Liège un 17 septembre d'une année inconnue, en 705 au plus tard⁹². D'abord enterré à Maas-

tricht, alors cité épiscopale, le corps du saint fut ramené à Liège 13 ans plus tard, soit en 718 au plus tard. Une basilique avait été construite sur le lieu-même du martyr où se produisaient des miracles. C'est Hubert, successeur de Lambert à l'épiscopat, qui décida cette translation qui équivaut à ce que nous appelons la canonisation et qui allait faire la fortune historique de Liège⁹³. Le culte de saint Lambert connut un rayonnement extraordinaire⁹⁴; Liège devint le centre d'un pèlerinage international.

Deux textiles exceptionnels comptent parmi les œuvres maîtresses conservées au Trésor de la Cathédrale de Liège⁹⁵. Comme ils ont servi à envelopper le corps de saint Lambert, patron du diocèse († ca 705), et qu'ils étaient renfermés dans la châsse du saint jusqu'en 1870, ils furent considérés comme des

martyre du saint évêque célébrée avec faste à Liège. Cf le catalogue de notre exposition *Saint Lambert. Culte & iconographie*, Liège, Cathédrale Saint-Paul, 1980.

⁹¹ Ce ne serait pourtant que vers 800 que Liège aurait définitivement supplanté Maastricht comme résidence épiscopale, cf J.-L. Kupper, *Du diocèse de Tongres-Maastricht au diocèse de Liège*, dans le catalogue de l'exposition *Saint-Lambert-Herstal. Patrimoine historique et religieux*, Herstal, 1985, p. 23-25.

⁹² Mathias Zender a répertorié plus de 800 endroits de culte. La concentration en région germanophone est remarquable. Cf M. Zender, *Räume und Schichten mittelalterlicher Heiligenverehrung in ihrer Bedeutung für die Volkskunde. Die Heiligen des mittleren Maaslandes und der Rheinlande in Kulturgeschichte und Kulturbreitung*, 2e éd., Cologne, 1973, 27-60.

⁹³ Les deux suaires sont actuellement en restauration à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique à Bruxelles, grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin. C'est pour nous l'occasion de remercier ici Madame Liliane Masschelein, Directeur de l'IRPA, Madame Vera Verrecken, et Monsieur Daniel De Jonghe, qui avec toute l'équipe du Département des Textiles de l'IRPA, et à l'initiative de notre collègue Françoise Pirenne, œuvrent à la « restauration » de toute notre collection de textiles.

⁹¹ B. de Gaiffier, *Hagiographie et historiographie. Quelques aspects du problème*, dans *Settimane di studio del Centro di studi sull'alto Medioevo*, t. XVII : *La storiografia altomedievale*, 1969, t. I, Spolète, 1970, p. 140 : « Quand on parle d'hagiographie, de documents hagiographiques, on a trop souvent la tendance de mettre à l'avant-plan, et presque d'une manière exclusive ou tout au moins prépondérante, la *Vie* de saint : *Passio*, *Vita*. Or, les *Vitae* ne constituent nullement tout le genre hagiographique : il faut tenir compte d'autres documents dont voici les principaux : calendriers, martyrologes, inscriptions, livres liturgiques, litanies, hymnes, iconographie, sans oublier les translations et surtout les *Miracula*. Tout cet ensemble nous sert à rejoindre l'histoire d'un saint ».

⁹² La liturgie a conservé le souvenir du jour, un 17 septembre ; quant à l'année, on l'ignore. En 706, saint Hubert souscrit une charte comme évêque de Tongres. La date de 696 s'est toutefois imposée dans la tradition liégeoise, depuis 1696 en tout cas, date de la commémoration du millénaire du

reliques. Le premier suaire de saint Lambert est un samit façonné tissé en Asie centrale au VIII^e-IX^e siècle⁹⁶. Son décor est constitué de motifs étoilés faits d'éléments foliés de formes variées, inscrits dans des médaillons séparés par des motifs cruciformes. Dans les bordures se présentent des motifs floraux stylisés (palmettes) fréquents sur d'autres tissus de même origine. Cette soierie unique appartient à un groupe de tissus de tradition iranienne comparables par la largeur du métier, par les bordures ou apparentés par le décor, et réalisés dans différents centres de tissage de la région de Boukhara, une des plus importantes cités de l'ancienne Sogdiane, située sur la route de la soie. Le chef de file de ce groupe de textiles est le suaire de saint Mengold de Huy, avec ses agneaux affrontés de part et d'autre du Hôrn, inscrits dans des cercles ; il porte au revers l'inscription « Zandaniji », nom dérivé de la ville de Zandane à proximité de Boukhara, centre important de production de soieries de valeur jusqu'au X^e siècle. Le groupe compte aussi le suaire de sainte Colombe de Sens, celui de saint Amour et de sainte Landrade de Bilsen.

Le second suaire de saint Lambert, en soie et lin, est originaire de Byzance et date de la fin du XI^e-début du XII^e siècle⁹⁷. Son décor rouge sur fond jaune de cercles perlés avec deux quadrupèdes adossés de part et d'autre du Hôrn, tournant la tête l'un vers l'autre. Des motifs stylisés (palmettes) forment une croix dans les espaces intercalaires. On voit dans le

⁹⁶ Les descriptions ci-dessous sont empruntées à Fr. Pirenne, *Textiles du Moyen Âge de l'ancien diocèse de Liège, dans Actes des VII^e Journées Lotharingiennes, op. cit.*, p. 19-20 avec bibliographie.

⁹⁷ Pirenne, *op. cit.*

décor de cette pièce, traitée dans un autre esprit de ce qui se fait alors à Byzance, une influence islamique, probablement iranienne. Ses dimensions et son bon état de conservation sont remarquables.

La large fourchette chronologique des datations proposées nous autorise-t-elle à émettre l'hypothèse que les deux textiles furent utilisés lors de deux élévations bien connues des reliques du saint ? Le premier lors de son transfert de Maastricht à Liège ca. 718 et le second lors du retour du triomphe du saint à Bouillon quand l'évêque de Liège Albéron II de Chiny-Namur († 1145) décida de faire confectionner une nouvelle châsse pour le saint patron victorieux.

La clé de saint Hubert

Lorsqu'on ouvre le célèbre *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie* de Dom Cabrol et Leclercq à l'article consacré à Liège, on n'est pas surpris d'y trouver à la fois une notice mais aussi un dessin de la « Clef de saint Hubert ». L'objet est en effet parmi les œuvres les plus prestigieuses conservées dans la cité mosane (fig. 7).

Quand l'évêque Hubert mourut le 30 mai 727 à Tervuren, son corps fut ramené à Liège en la basilique Saint-Pierre, église aujourd'hui disparue, proche du palais épiscopal. Le 3 novembre 743, en présence de Carloman, maire du palais d'Austrasie⁹⁸, eut lieu

⁹⁸ Carloman est le frère de Pépin III dit « le Bref ». L'apparement possible d'Hubert avec les Pippinides a été soulignée par L. Genicot, *Aspects de saint Hubert, dans Leodium*, t.

l'exhumation du corps de Hubert qui, selon son biographe, apparut intact et dégagea une odeur de sainteté. La date du 3 novembre devint la date de la fête du saint. En septembre 825, après avoir demandé conseil à son métropolitain⁹⁹, l'évêque de Liège Walcaud permit la translation des reliques de Hubert à Andage en Ardenne. Le saint donna son nom à la localité et à l'important monastère bénédictin, siège d'un pèlerinage international. Libéré de la concurrence que Lambert lui faisait à Liège¹⁰⁰, Hubert devait acquérir en Ardenne une personnalité légendaire nouvelle, popularisée par une iconographie exceptionnelle.

À l'instar d'autres saints mosans, – Remacle, Lambert, Hadelin, Domitien, Trudon, Ode ou Begge -, au cours des siècles saint Hubert s'est vu doter d'un trésor de reliques dites « historiques ». Ces objets acquirent la réputation d'avoir appartenu au saint. On songe en

LXIII, 1978, p. 5-18 ; la présence de Carloman à l'élévation des reliques du saint peut être placée dans cette perspective, cf J.-L. Kupper, *Qui était saint Hubert ?*, op. cit., p. 13.

⁹⁹ Cf Kupper, *Liège et l'Église impériale*, op. cit., p. 78-79.

Les événements sont rapportés par l'évêque Jonas d'Orléans ; Louis le Pieux et une assemblée d'évêques tenue à Aix approuvent le transfert. Cf A. Dierkens, *Propos sur le culte de saint Hubert au pays de Liège. En guise d'introduction*, dans le Catalogue de l'exposition *Le culte de saint Hubert au Pays de Liège*, op. cit., p. 53 sv. et id., *La christianisation des campagnes de l'Empire de Louis le Pieux. L'exemple du diocèse de Liège sous l'épiscopat de Walcaud (c. 809- c. 831)*, dans *Charlemagne's Heir. New Perspectives on the Reign of Louis The Pious (814-840)*, 1990, p. 309-329. Récentement A. Dierkens, *Carolus monasteriorum multorum eversor et ecclesiasticarum pecuniarum in usus proprios commutator ? Notes sur la politique monastique du maire du palais Charles Martel*, dans *Karl Martell in seiner Zeit*, éd. J. Jarnut, U. Nonn, M. Rixhter & W. Reinsch, Sigmaringen, 1994, p. 277-294 (*Beihefte der Francia*, t. XXXVII).

¹⁰⁰ Relevons que le corps du saint fut exposé plusieurs jours dans la cathédrale Saint-Lambert avant son transfert.

premier lieu à son étole dont la popularité s'accrut par ses pouvoirs thaumaturgiques habilement exploités par les moines ardennais, mais il faut aussi citer le peigne de saint Hubert, sa crosse, sa trompe et ses vêtements. La clé de saint Hubert, conservée à Liège, est de leur nombre. À la différence de certains cultes bien localisés en un seul lieu, saint Hubert eut donc deux lieux principaux de dévotion envers ses reliques : Liège et Andage (le futur Saint-Hubert en Ardennes)¹⁰¹. Cette clé monumentale médiévale est traditionnellement rattachée au souvenir de saint Hubert, évêque de Liège et fondateur de la cité (ca 706-727), qui l'aurait reçu du pape lors de son pèlerinage à Rome ; la poignée contient un fragment de métal réputé provenir des liens de saint Pierre.

Selon l'Évangile (Mat., XVI, 19), le Christ remit une clé, deux parfois, à saint Pierre¹⁰². La scène est à l'origine de l'iconographie du saint. Déjà dès le IV^e siècle, cet attribut iconographique est interprété comme un « insigne distinctif de la primauté » du pape. Grégoire de Tours, au VI^e siècle, rapporte que les pèlerins avaient la dévotion de remplacer par une clé d'or celle de la Confession de saint Pierre au Vatican qu'on leur donnait. Les papes envoyaient certaines de ces clés comme cadeaux insignes ; on y introduisait un peu de la li-

¹⁰¹ D'autres lieux revendiquèrent la possession de reliques historiques : ainsi Tervueren pour son cor de chasse. Cf Th. Rejalot, *Le culte et les reliques de saint Hubert*, Gembloux, 1928, et Fr. Baix, *Saint Hubert. Sa mort, sa canonisation, ses reliques*, dans *Mélanges F. Rousseau*, Bruxelles, 1958, p.71-80.

¹⁰² Cf E. Ewig, *Der Petrus-und Apostelkult im spätrömischen und fränkischen Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, t. II, Munich, 1979, p. 318-354 (*Beihefte der Francia*, t. 3/2).

maille des chaînes de l'apôtre. Le souvenir des chaînes de saint Pierre à Rome est ancien. À partir du XI^e siècle notamment, elles font l'actualité hagiographique¹⁰³. Rapportées de Jérusalem, ces précieuses chaînes portées par saint Pierre en prison auraient opéré des miracles, à Rome, où sera érigée la basilique Saint-Pierre-aux-Liens, et célébrée, le premier août, la fête chrétienne du même nom, qui se substitue à une fête païenne. Une autre tradition mêle aux chaînes hérosolymitaines des chaînes romaines de saint Pierre. Les versions sont popularisées à travers des recueils comme les *Mirabilia urbis Romae* dont la plus ancienne rédaction connue remonte aux années 1140-1143.

Comme l'écrivait très justement François Baix, « il a toujours été de bon ton, à l'éloge des saintes âmes, d'entreprendre un pèlerinage au tombeau des apôtres »¹⁰⁴. Saint Hubert, lui aussi, se serait rendu à Rome. Dans sa *Vita Landiberti*, rédigée vers 1145, le chanoine Nicolas est le premier à raconter l'annonce à Rome du martyr de saint Lambert, connue le jour-même du meurtre : un ange en informe le pape Serge et lui remet le bâton pastoral du martyr avec pour mission de le transmettre à Hubert, disciple de Lambert, en pèlerinage à Rome. Ainsi le pape en personne investit saint Hubert de l'évêché de Tongres. Jean-Louis Kupper rapproche cette anecdote hagiogra-

phique et l'élection du grand prévôt de la cathédrale, Henri de Leez, à l'évêché de Liège en 1145¹⁰⁵. Suite à la mort à Rome de l'évêque Adalbéron II, le pape Eugène III était intervenu personnellement pour soutenir Henri à la succession liégeoise. Nicolas affirmait dans sa *Vita* qu'il s'était mis au travail à la demande des dignitaires de l'Église de Liège ; de fait, il faisait partie d'une sorte de groupe politique dirigé par Henri de Leez, qui s'était donné pour mission de rendre à l'Église de Liège, affaiblie par la Querelle des Investitures, sa puissance de jadis.

Nous ne pouvons manquer de relever que le rational, cette sorte de pèlerine de forme crénelée, apparaît précisément sous Albéron II : le 29 novembre 1135, pour rendre un lustre à l'autorité épiscopale, le pape gratifie l'évêque de cet insigne épiscopal et lui accorde la protection de saint Pierre¹⁰⁶ ; on connaît la fortune du rational dans l'iconographie des saints évêques de Liège et en particulier de saint Lambert¹⁰⁷.

À cette cristallisation d'énergies liégeoises autour du culte des grands saints liégeois vers le milieu du XII^e siècle, à ces interventions du Saint-Siège en faveur de l'Église de Liège, nous serions tenté d'ajouter l'« invention » de la clé de saint Hubert.

¹⁰³ Sur tout ce sujet et ce qui suit, cf J. Van der Straeten, *Les chaînes de saint Pierre. Une nouvelle version de la légende*, dans *Analecta Bollandiana*, T. XC, 1972 p. 413-424. Le manuscrit étudié par le Père Van der Straeten date du XII^e siècle et provient de l'abbaye de Belval au diocèse de Reims.

¹⁰⁴ Fr. Baix, *L'hagiographie à Stavelot-Malmedy*, dans *Revue Bénédictine*, t. XL, 1950, p. 134.

¹⁰⁵ J.-L. Kupper, *Saint Lambert. De l'histoire à la légende*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 9, 1991, p. 14 sv.

¹⁰⁶ Cf J.-L. Kupper, *Liège et l'Église Impériale*, *op. cit.*, p. 167. Le douzième siècle offre d'autres exemples du développement du culte de saint Pierre, cf notre communication au Colloque de Malmedy, *op. cit.*, p. 148 n. 24.

¹⁰⁷ Cf notre catalogue de l'exposition *Saint Lambert. Culte & iconographie*, Liège, Cathédrale Saint-Paul, 1980, p. 49 et notre *Chronique Iconographies des saints mosans*, dans *Bulletin de la société Royale Le Vieux-Liège*, depuis 1980.

La clé dite de saint Hubert a toujours été considérée comme une relique. Les datations de l'objet ont varié du VIII^e au XII^e siècle. La première mention de la clé dite de saint Hubert ne remonte qu'aux *Gesta episcoporum Leodiensium* de Gilles d'Orval, rédigés vers 1250¹⁰⁸. La clé dite de saint Hubert est une clé monumentale, haute de 373 mm., qui étonne avant tout par ses dimensions.

La récente exposition de la clé au Trésor de la Cathédrale de Liège¹⁰⁹ a été l'occasion d'échanges fructueux entre scientifiques et le projet est né de pratiquer sur l'objet une analyse élémentaire non destructive basée sur la fluorescence X induite par des particules chargées accélérées produites par le cyclotron de l'Université de Liège, sans aucun dommage ni prélèvement. C'est la première fois à l'Université de Liège qu'une pièce du Moyen Âge est ainsi soumise au cyclotron¹¹⁰.

L'alliage exact de l'objet et la détermination de ses diverses parties ont ainsi pu être

¹⁰⁸ *Igitur venerandus presul Hugbertus a Romana urbe cum baculo et pontificalibus beati Lamberti rediens [Addition barrée dans le manuscrit autographe : secum ferens clavem a beato Petro sibi traditam], a clero et populo Traiectensi honorifice suscipitur et in cathedra pontificali inthronizatur. Gilles d'Orval, Gesta pontificum Leodiensium, MGH, SS, t. XXV, p. 43.*

¹⁰⁹ Grâce à la bonne volonté du Conseil de Fabrique de l'église Sainte-Croix de Liège et à l'intervention de Monseigneur Albert Houssiau, évêque de Liège, que nous nous plaignons à remercier ici.

¹¹⁰ Quand on connaît l'agenda très chargé de programmation du cyclotron, et des scientifiques qui y travaillent, quand on sait l'importance de ce travail pour la recherche médicale et scientifique en général, on réalise la chance exceptionnelle qu'a eue l'œuvre d'y être traitée. C'est pour nous l'occasion de remercier très vivement Monsieur Georges Weber, Chercheur à l'Institut de Physique Nucléaire Expérimentale (IPNE), et Monsieur Louis Martinot, Chercheur du Service de Radio-Chimie qui ont procédé à l'examen en décembre 1994 et février 1995.

précisées, et les résultats vont en outre être comparés à ceux réalisés sur un *corpus* de pièces médiévales en cours d'élaboration¹¹¹. D'autres analyses scientifiques sont en cours.

Au sommet de la clé, une bélière s'appuie par des arcs-boutants sur une poignée ovoïde, légèrement effilée, qui est divisée en 8 compartiments de forme triangulaire par des bandes, l'une horizontale et médiane, et les deux autres verticales. Les reliefs de la poignée sont fortement usés ; il est difficile de s'imaginer exactement leur état original. Tout le décor est ajouré de manière à laisser voir, enfermé à l'intérieur de la poignée, le fragment de métal réputé provenir des liens de saint Pierre ; quand on déplace la clé, on l'entend bouger. Les bandes sont ornées d'animaux fantastiques affrontés de part et d'autre de l'Arbre de Vie qui est stylisé par une palmette. Dans les compartiments triangulaires, on devine les figures en pied de saint Pierre en haut (avec une clé comme attribut) et du Christ en Majesté en bas (avec un livre comme attribut), tous deux bénissant, qui se répètent quatre fois ; outre ces figures en relief, des triangles et des croix grecques constituent les ouvertures du réseau.

Cette poignée a été le plus souvent datée de l'époque de saint Hubert et l'on doit à A. M. Koldeweij et à Robert Didier le mérite de l'avoir rajeunie et de la situer à l'époque romane¹¹². Sa dégradation, il est vrai, n'en facilite

¹¹¹ Les résultats obtenus par les deux chercheurs liégeois ont paru dans les *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n^{os} 21-23, 1996, avec une étude générale d'histoire et d'histoire de l'art que nous avons consacrée à l'œuvre.

¹¹² A.-M. Koldeweij, *Der gude Sente Servaes*, Assen, 1985,

pas l'étude. Toutefois fort des nombreuses informations développées ci-dessus, nous pouvons formuler l'hypothèse d'une réalisation au milieu du XII^e siècle, en plein âge d'or de l'orfèvrerie mosane.

Au bas de la poignée, quatre demi-anneaux en saillie font la transition vers la tige. La tige et son panneton doivent appartenir au milieu du XIII^e siècle : le nœud est en effet flanqué d'une minuscule sculpture en ronde bosse d'un Christ en croix, à l'avant, et, à l'arrière, d'une Vierge et d'un saint Jean que Robert Didier rapproche du calvaire mosan de Rutten. La comparaison en effet s'impose avec des sculptures mosanes des années 1250¹¹³.

Ainsi notre hypothèse de départ prend toute sa signification : sans doute apparue à Liège vers le milieu du XII^e siècle, la clé dite de saint Hubert ferait partie de l'arsenal des pièces justificatives destinées à redorer le blason de l'Église de Liège, affaiblie par la Querelle des investitures. Ce n'est pourtant qu'un siècle plus tard que les sources historiques commencent à en parler, au milieu du XIII^e siècle, quand l'objet subit quelques transformations. « Une fois créée, la légende se transmet, entourée de ce respect que donnent aux souvenirs du passé leur éloignement, qui les rend plus vénérables et qui les impose au respect des plus libres esprits »¹¹⁴.

p. 103 sv. et R. Didier, dans le Catalogue de l'exposition *Ornamenta Ecclesiae. Kunst und Künstler der Romanik*, éd. A. Legner, Cologne, 1985, t. III, n° H 60 p. 154-158.

¹¹³ Cf. aussi R. Didier, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 13-15, fig. 3 et 5.

¹¹⁴ Belle citation de G. Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Bulletin de la Commission Royale*

La clé est placée dans le souvenir de saint Hubert et de son pèlerinage à Rome qui est devenu comme une « nécessité anthropologique »¹¹⁵, la justification obligatoire *a posteriori* d'un déplacement de saint Hubert à Rome et son contact direct avec des reliques de saint Pierre. L'association de saint Pierre à saint Hubert, de Pierre au fondateur de Liège, est une obligation pour la fondation d'une grande Église : le fondateur de l'Église universelle est associé au fondateur de l'Église locale.

Avec ce dossier passionnant, nous avons entrouvert la porte du laboratoire, mais il faudra encore travailler beaucoup et y incorporer les résultats des analyses.

Les trésors de reliques historiques

En partant du dossier exemplaire de Stavelot-Malmedy que nous avons exploré le plus complètement possible, on constatera que des trésors de « reliques historiques » ont été constitués pour chanter la gloire des grands saints mosans.

La *villa* de Lierneux et ses dépendances font partie du domaine primitif de Stavelot. Le dépôt à Lierneux par l'abbé de Stavelot des reliques de saint Simètre, qu'il avait obtenues de Rome, soutient vraisemblablement la volonté des moines de récupérer leur domaine qui leur avait été soustrait en 670, rendu et repris plusieurs fois, et seulement restitué dé-

d'Histoire, 5e série, t. VIII, 1898, p. 12.

¹¹⁵ Nous paraphrasons ici Michel Sot dans la discussion de notre communication au colloque de Malmedy en 1988, cf *Actes, op. cit.*, p. 152.

finitivement en 862¹¹⁶. Nous avons inventorié la châsse de saint Simètre en 1985.

Une authentique de Lierneux, d'une écriture du XI^e siècle, porte la mention de sandales de saint Lambert ou (*sive*) de saint Remacle. La *Vita Landiberti vetustissima* rapporte l'épisode de Stavelot lors duquel Lambert perturbe le sommeil des moines en laissant tomber sa sandale et est puni de la pénitence de la croix¹¹⁷. L'épisode sera repris par les *Vitae* postérieures et même illustré. Nous aurions ici une relique originale et authentiquement stavelotaine de saint Lambert.

Une autre authentique de Lierneux, du XII^e siècle, énumère des reliques de saint Remacle parmi lesquelles une de ses sandales. En 1263, on en envoie des fragments à Solignac. D'autres sources ont conservé mention des sandales de saint Remacle : ainsi le célèbre triptyque d'Hugo d'Oignies conservé aujourd'hui à Namur porte la mention *De sca(n)daliis s(anc)ti Remaccli*, de même le *Sacrarium* (XVI^e siècle) de l'abbaye bénédictine de Saint-Trond : *aliquid e sandalijs Remaccli ep(iscop)i et co(n)fessoris*.

Une paire de sandales liturgiques en cuir, datées de la seconde moitié du XII^e siècle, trouvées à Stavelot, sont aujourd'hui conservées aux Musées Royaux d'Art & d'Histoire à

Bruxelles. Marcel Laurent les a étudiées et comparées à d'autres sandales conservées en Europe ; il leur suppose une origine italienne. Or, le 17 juillet 1162, l'abbé Erlebold, qui précisément avait voyagé en Italie, obtint de l'antipape Victor IV, la concession des insignes pontificaux : [...] *anulum, mitram, dalmaticam et sandalia* [...]. privilège renouvelé en 1167 par Pascal III et en 1172 par Calixte III à Erlebold et à ses successeurs. Ce qui retiendra notre attention, c'est la « conversion hagiographique » de ces sandales : elles semblent bien avoir été considérées comme des reliques et furent peut-être assimilées aux sandales de saint Remacle que Martène et Durand écrivent avoir vues.

Le « pied de saint Remacle » est connu comme ancienne mesure, tout comme les pieds de saint Lambert et de saint Hubert. Remacle fut aussi associé aux vertus curatives des célèbres eaux de Spa. À la fontaine de la Sauvenière, l'empreinte dans la pierre du pied du saint donne lieu, depuis le XVI^e siècle, à un pèlerinage contre la stérilité. Le folklore connaît d'autres empreintes merveilleuses liées au souvenir du saint.

Les vêtements ou ceux réputés être ceux de saint Remacle semblent avoir connu un même succès¹¹⁸. Dans « quelques remarques

¹¹⁶ Dans leur fuite devant les Normands, les moines profitent de leurs possessions extérieures pour y séjourner et y mettre à l'abri la châsse de saint Remacle. Plus tard, ils rappelleront ces arrêts sacrés qui réaffirment et renforcent encore leur droit du sol. Ainsi, à Bogny dans le comté de Porcien, en 1136 : *quia tempore persecutionis Danorum sanctum et venerabile corpus sancti patris et patroni nostri Remaccli in eadem villa quiete latuit* (HR 161).

¹¹⁷ Sur tout ce qui suit concernant les reliques de saint Remacle, cf notre ouvrage *Les reliques de Stavelot-Malmedy*, op. cit., p. 30-42.

¹¹⁸ À Saint-Sauveur de Prüm en 1003 : *de vestimentis Remagli*. Parmi les authentiques du XI^e siècle de Lierneux ; *De casula s(an)c(t)i Remaccli* et *De cappa beati Remagli*. Le 29 novembre 1217, l'autel des Saintes-Agnès-&-Catherine de l'abbaye de Villers en Brabant (Belgique) est consacré et, parmi les reliques, une *De casula sancti Remaccli confessoris*. La cathédrale de Trèves conserve un fragment de cette chasuble (60 X 45 mm), samit byzantin du XI^e-XII^e siècle, selon une authentique du XVIII^e siècle. En 1263, un fragment de « la chasuble avec laquelle il fut enseveli » est envoyé à Solignac. À Waulsort, en 1615, « une pièce de la chasuble de saint Remacle ». L'inventaire de 1619 de

curieuses touchant notre église et la caisse de notre patron S. Remacle », adressées en 1702 à Dom Mabillon, l'auteur inventorie les « habits et ornements que nous conservons de nostre patron S. Remacle [...], sa robe domestique, sa chasuble, 2 chappes, 3 étoles, un manipule, quelques sandales, deux peignes d'ivoire que l'on croit d'avoir servi à son usage ». En 1724, Martène et Durand rapportent : « Outre le corps de saint Remacle, on montre encore dans le trésor sa chasuble, son étole, son manipule, sa chappe, ses sandales, sa cucule et son peigne. Rien au monde ne m'a tant touché que de voir sa cucule. Elle est d'une étoffe très grosse, de couleur brune et toute rapetassée. C'étoit-là l'habit d'un homme qui dans le siècle avoit paru avec éclat à la cour de nos rois, et qui après avoir jouï plusieurs années d'un très-grand et très riche évêché, s'étoit retiré dans une solitude affreuse, pour y vivre dans les exercices d'une rigoureuse penitence. La forme de la cucule est semblable à celle des anciennes chasubles, c'est-à-dire qu'elle couvre tout le corps et qu'il n'y a pas de manches, avec cette différence qu'il y a au dessus un petit capuce pointu, qui y est attaché [...]. C'est le plus précieux monument d'antiquité que nous ayons en ce genre, et il m'a paru si respectable, que j'ai cru faire plaisir aux lecteurs de la représenter ici ». Dom Martene parle ailleurs encore de la cuculle monastique, avec son capuce pointu, attribuée à saint Remacle, « faite d'une étoffe grossière, presque semblable à celle dont les capucins confectonnent aujourd'hui leurs vêtements et de

même couleur ». Il avoue n'avoir jamais rencontré ailleurs pareil monument d'antiquité ; Mabillon non plus. C'est pourquoi il juge bon de la reproduire *ad futurorum instructionem et aedificationem* (fig. 11).

Vers 1622-1626, un chroniqueur parle de la tunique du saint : « La qualité de cette tunique est un peu différente des nôtres ; elle est de couleur sang, d'un tissu très fin, sans manches ; pour la couleur, il était permis autrefois de la choisir à son gré ».

Une fois encore l'exemple de Solignac est intéressant à plus d'un titre. En 1263, Stavelot accorde des reliques historiques de Remacle – bâton, chasuble, sandale – en attendant de pouvoir envoyer des restes de son corps. Cinq ans après, Solignac obtient une relique corporelle du saint. Pourquoi ? Le texte le précise : parce que les ossements du saint, contenus dans sa châsse, sont replacés, entre 1263 et 1268, dans une nouvelle châsse, l'actuelle châsse conservée aujourd'hui à Stavelot. Ouvrir une châsse – nous parlons d'expérience ! – est une entreprise parfois difficile. Les moines ont préféré attendre la translation nécessaire de l'ancienne vers la nouvelle châsse pour prélever la relique souhaitée. Les reliques historiques, vu leur nombre, ne sont pas conservées dans la châsse ; elles sont plus accessibles.

En 1654, l'archiviste de Stavelot, Dom Benoît delle Rive s'écriait : « Ici se trouvent l'habit, l'étole et les sandales de saint Remacle ; venez, voyez et palpez ! ». En 1781, on s'aperçoit lors d'une « visite » des reliquaires qu'un fragment de la cuculle de saint Remacle a disparu. On n'hésite pas à le remplacer par

la sacristie de Stavelot révèle l'existence d'une *cappa beati patris Remaculi cum toga, casula et pannis quibus fuit involutus*. Cf notre ouvrage *Les reliques de Stavelot-Malmedy*, op. cit., p. 33 sv.

un autre morceau coupé dans l'habit même du saint.

D'après une authentique du XVII^e siècle, le Trésor de Tongres conserve un morceau de la chemise de saint Remacle : *De camisia s(anc)ti Remaculi epis(copi) et conf(essoris)*. Il s'agit d'un fragment d'étoffe de lin, d'Europe occidentale antérieur au XI^e siècle. Par ailleurs, des tissus enveloppaient les reliques de saint Remacle. Ceux-ci ont malheureusement disparu. Déjà au XVIII^e siècle, on apprend leur perte : « On at ouvert la dite caisse l'an 1609 et l'an 1657 pour changer le coffre de bois dans lequel les sacrés ossements sont enfermés et pour renouveler les loques qui les enveloppent ».

Un fragment du bâton pastoral de saint Remacle est envoyé en 1263 à Solignac. C'est pourvus de ce bâton – *cum baculo patroni nostri* – que les moines de Stavelot se rendent à Malmedy puis à Aix-la-Chapelle devant l'empereur Henri IV pour réclamer justice, dans la lutte qui met aux prises les deux monastères (1065-1071). Ainsi le bâton de saint Remacle, relique symbolique insigne, accompagne les moines de Stavelot dans leurs déplacements. Le bâton posé sur la châsse par l'empereur Henri IV signifie la restitution de Malmedy ; le geste est accompli par deux fois : d'abord à Stavelot en 1066 mais il n'est pas suivi d'effets, ensuite dans la cathédrale de Liège en 1071 ; l'empereur y proclame publiquement qu'il rend justice au saint et implore son pardon. Lierneux et la chapelle Saint-Vith à Stavelot possédaient aussi une relique du bâton du saint. Ce sont les seules mentions d'un bâton aujourd'hui disparu. Dans une scène du retable de Stavelot, on voit le roi Si-

gebert investir par la crosse Remacle du diocèse de Maastricht, interprétation légendaire puisque le saint ne fut pas évêque de Maastricht mais évêque de monastère.

La mention sur une authentique de Lierneux d'une écriture du XII^e siècle d'une relique *De cocleario* de saint Remacle paraît unique.

Vers le milieu du X^e siècle, à Stavelot, le calice de saint Remacle, suspendu au-dessus de son autel, sert à donner à boire un vin miraculeux¹¹⁹. Il faut le distinguer de la coupe de saint Remacle dans laquelle buvaient les tenanciers du monastère lorsqu'ils apportaient aux moines le produit de la moisson¹²⁰. L'abbé Airic de Cornelimünster, inspireur de la rédaction des *Miracula sancti Remacli* vers 850, reçut cette *cuppa* qui avait été à l'usage de saint Remacle, objet d'autant plus vénérable qu'il avait échappé miraculeusement à un vol¹²¹. Airic fit enrober d'or cette relique qu'il suspendit avec des chaînes d'argent dans l'église de son monastère, devant le tombeau du saint patron Hermès¹²².

Au début du XVII^e siècle existaient à Stavelot « deux peignes d'ivoire que l'on croit d'avoir servi à son [Remacle] usage ». Nous y reconnâtrions volontiers les deux peignes aujourd'hui conservés aux Musées Royaux d'Art & d'Histoire à Bruxelles. Ils ont été sau-

¹¹⁹ *Miracula Remacli*, op. cit., L. II, c. 24.

¹²⁰ *Miracula Remacli*, op. cit., L. I, c. 30.

¹²¹ *Miracula Remacli*, op. cit., L. I, c. 31. Miracle commenté par J. Stiennon, *Quelques aspects du bestiaire mosan au Moyen Âge dans la littérature, l'histoire et la miniature*, dans *Bulletin de la classe des lettres & des sciences Morales & Politiques*, Bruxelles, 5e série, t. LXXV, 1989, p. 259-260.

¹²² *Miracula Remacli*, op. cit., L. I, c. 30-31.

vés à la Révolution et cachés à Stavelot comme des reliques, avec les sandales dont nous avons déjà parlé. L'un daterait de la première moitié du X^e siècle, l'autre du milieu du X^e siècle.

Si bien sûr s'affirme l'importance de corps *entiers*¹²³ au sein des trésors monastiques ou canoniaux, les reliques historiques sont également vénérées. À côté des reliques corporelles des saints, on conserve aussi très souvent des vêtements ou ornements leur ayant appartenu ou tout au moins réputés tels. Ceux-ci appartiennent à la catégorie de ce qu'on appelle « les reliques historiques », dans laquelle entre tout objet personnel ou présumé du saint : son bâton pastoral, sa cuillère, sa crosse, sa coupe, son calice, son étole... ses ornements et bien sûr ses vêtements. Le désir de ne pas fragmenter abusivement les corps saints a sans doute favorisé le phénomène. Ces reliques historiques peuvent être conservées hors châsse et ipso facto être plus accessibles pour satisfaire toute demande pieuse. À la lecture des inventaires de trésors, on ne compte plus les mentions de fragments de *personalia* de saints¹²⁴.

À partir de l'exemple de Stavelot, que firent notamment connaître les savants bénédictins du XVIII^e siècle, se dégage l'embryon d'une typologie d'objets personnalisés ou réputés tels des saints mosans, trésors de « reliques historiques » des centres importants

de pèlerinages de nos régions autour des saints et des saintes Lambert, Hubert, Hadelin, Domitien, Trudon, Ode ou Begge.... Plus récents sont les inventaires, plus nous obtenons de détails, souvent anachroniques. Ainsi, d'après un « Répertoire des meubles de la sacristie et de la trésorerie » de la cathédrale de Liège, dressé en 1713, de saint Lambert, patron du diocèse, on conserve : « une chappe [...] chargée et enrichie de perles, une chasuble, étole, manipule [...] toile d'or, chargée de perles [...], [une] crosse de cuivre doré, [une] mitre [...] ornée de perles et des pierreries [...], [le] pallium épiscopale [...] et une croix de fer embellie de cuivre doré et de cristalle de roche [...] celle-là devant laquelle saint Lambert fut trouvé priant Dieu la nuit entouré de neige à Stavelot, suivant l'histoire ».

Le site d'Amay sur Meuse est d'occupation ancienne. Sainte Ode, la patronne locale, y conserve toujours une châsse du début du XIII^e siècle (fig. 8) qui a remplacé une autre plus ancienne (ca 1165-1170) dont les pignons sont aujourd'hui à Londres et à Baltimore. En 1977 une découverte archéologique révéla un exceptionnel sarcophage monolithique dont le couvercle porte une représentation féminine : la dame, du nom de Chrodoara d'après les inscriptions, tient en main un bâton en forme de tau (fig. 9). L'identification de Chrodoara et de sainte Ode semble aujourd'hui bien acquise¹²⁵.

¹²³ Cf les termes utilisés dans le pseudo-inventaire de 1042 de Malmedy. Cf Angenendt, *op. cit.*

¹²⁴ Cf. notre communication au colloque d'Alden-Biesen, *op. cit.*

¹²⁵ Le sarcophage est à rapprocher de l'élévation des reliques de la sainte par l'évêque de Liège Floribert (727-736-738), dont parle la *Vita Odae*. Les tissus provenant de la châsse de la sainte, étudiés par notre collègue Françoise Pirenne dans le catalogue de l'exposition d'Amay (*cf infra*) sont aujourd'hui conservés au Trésor de la Cathédrale de Liège. Alain Dierkens

Les châsses réservent toujours des surprises. On savait par les inventaires anciens de la châsse de sainte Ode, qui s'étalent du XVII^e au XIX^e siècle, qu'elle contenait les restes du « bâton rond » de la sainte ; on imaginait bien peu qu'ils aient survécu jusqu'à nous. L'inventaire en 1989 du coffre à reliques nous a permis de les retrouver : il s'agit de petits fragments de bois de coudrier qu'une analyse au Carbone 14 date des années 600-860 avec une probabilité convenable¹²⁶. De là à rattacher ce bâton au personnage historique de Chrodoara dont il est fait mention en 632 dans le testament d'un diacre de Verdun, l'hypothèse est séduisante.

L'ouverture de la châsse de saint Hadelin à Visé sur Meuse mit au jour les reliques historiques de saint Hadelin : corporal, gants, peigne liturgique et étole¹²⁷. Les gants perpétuent le souvenir de Guiza, la veuve qui selon la légende du saint, lui fit remettre son gant pour lui signifier le don d'un bien foncier ; le peigne de saint Hadelin se rattache à ces nombreux peignes de saints de l'époque romane ; le corporal est en lin et l'étole est une soie tissée de fils d'argent et d'or d'une longueur de +/- 3 mètres sur 4 cm de large, tissée en Sicile ou à Cologne au XI^e ou au XII^e siècle.

La *Vita prima Domitiani*, écrite vers 1066, rapporte que les fidèles voulaient toucher les

vêtements de saint Domitien, évêque de Maastricht (535-549) de son vivant déjà¹²⁸. Lors de son ensevelissement localisé à Huy par l'hagiographe, c'est à une vraie scène de pillage de reliques que l'on assiste ; certains n'hésitent pas à couper dans les habits-mêmes du saint. L'auteur de la *Vita* transpose ensuite chez son héros Domitien les circonstances de l'élévation de saint Servais par l'archevêque de Mayence Willigise (975-1011) : alors qu'une odeur suave s'exhale, l'invention du corps est faite *lineis sericis involutum*, et parmi les objets retrouvés *infulam* et *sudarium*. Un suaire dit de saint Domitien (121 X 111 cm) est toujours conservé au Trésor de Huy : soierie ornée d'un motif continu figurant des oiseaux pourpre stylisés et s'affrontant sur un fond vert sombre ; le galon montre des lions affrontés. D'après l'inventaire du trésor de la collégiale de Huy avant la Révolution, on y conservait « les ornements sacerdotaux qui avaient servi à saint Domitien »¹²⁹.

Les textiles de saint Servais de Maastricht font partie des *Servatiana*, objets réputés appartenir à saint Servais, parmi lesquels les trois tissus célestes déposés par des anges sur le corps de l'évêque défunt, premier évêque de Tongres-Maastricht historiquement retenu¹³⁰.

¹²⁸ Cf notre article *Vies et miracles de saint Domitien*, *op. cit.*, p. 333.

¹²⁹ Au XVIII^e siècle, le chanoine Gossuart écrit que ces ornements réputés avoir appartenu à Domitien sont en réalité ceux de l'évêque Théoduin ; parmi ceux-ci, nous avons retrouvé en 1980 à l'Évêché de Liège des restes de la chaussure de Théoduin (+ 1075).

¹³⁰ A. M. Koldeweij, *Der gude Sente Servaes*, Assen-Maastricht, 1985.

annonce une publication prochaine sur le dossier historique (Cf A. Dierkens, *Carolus*, *op. cit.*, p. 283).

¹²⁶ Cf notre contribution au Catalogue de l'exposition *Trésors de la collégiale d'Amay*, Amay, 1989, p. 117 et 181.

¹²⁷ Cf R. Didier, dans le Catalogue de l'exposition *Trésors d'art religieux au pays de Visé et saint Hadelin*, Visé, 1988, p. 201-209.

D'après la *Vita Harlindis et Relindis* (ca 855-881), biographie postérieure d'un siècle environ à la mort des saintes patronnes d'Aldeneik-sur-Meuse, les saintes furent instruites dans l'art des textiles où elles excellèrent. La *Vita* mentionne des *palliola*, conservés à l'abbaye, qu'elles auraient réalisés de leurs propres mains et qui nous parvinrent non sans se charger de toute une légende : le *velamen Relindis virginis*, voile de lin blanc, cité depuis le XIV^e-XV^e siècle, le *velamen Harlindis abbatis-sae*, et enfin la *casula*, ce célèbre patchwork qui a pu servir à protéger les reliques lors de leur élévation par l'évêque de Liège Francon († 901). Ces pièces sont conservées au Trésor de Maaseik depuis le XVI^e siècle¹³¹.

Parmi les vêtements, le cas le plus intéressant jusqu'ici rencontré est sans conteste celui de sainte Madelberte, sainte de la fin du VII^e siècle. Les reliques de cette sainte contemporaine de saint Lambert sont conservés dans une châsse moderne de la cathédrale de Liège. D'après un inventaire de 1489, on y trouve sa coule, son voile, sa ceinture – « des textiles noirs », dit le texte – un capuchon et un autre voile, deux grandes pièces de son habit et des restes de ses ornements. Malheureusement tous ces tissus vraisemblablement contemporains de la sainte ont subi les ravages des siècles et sont en traitement à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique à Bruxelles. Quand on voit la restauration accomplie sur d'autres tissus provenant de cette châsse par le même

Institut¹³², on reste optimiste sur l'évolution du dossier.

CONCLUSION

Bien sûr nous n'avons donné ici qu'un court et rapide aperçu des recherches en cours et nous n'en avons dressé qu'un bilan provisoire. Pour reprendre une belle expression de Marc Bloch souvent sollicitée, il nous a été permis « d'entrouvrir la porte du laboratoire ». Bien d'autres lieux que nous avons inventoriés nous ont conduit à des découvertes qu'il nous faudra encore systématiquement exploiter ; nous pensons à Saint-Hubert en Ardenne, à Huy, à Gembloux, à Namur ou à Averbode....

Le culte de certains saints internationaux en pays mosan a également retenu notre attention, principalement les Thébéens et les Ursuliennes¹³³.

D'autres priorités se présentent à nous dans les années à venir. Ainsi nous espérons reprendre tout le dossier du culte des reliques à Liège aux XI^e et XII^e siècles. Nous en avons tracé quelques axes dans notre étude consacrée à une boîte à reliques, en plomb, provenant de l'église de Momalle, dont l'épigraphie très explicite rapporte que, dans la seconde moitié du XII^e siècle, un chanoine de Saint-

¹³² Fr. Pirenne, *À la découverte des tissus de la châsse de sainte Madelberte*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 10, 1994.

¹³³ Cf notre article *À Saint-Trond, un import-export de reliques des Onze Mille Vierges dans la seconde moitié du XIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, t. XII, n° 253, p. 209-228.

¹³¹ A. Dierkens, *Évangélistes et tissus de l'abbaye d'Aldeneik. Aspect historiographique*, dans *Miscellanea Codicologica F. Masai Dicata*, Gand, 1979, p. 31-40 et les recherches de M. Budny, cf *Actes du colloque d'Alden Biesen, op. cit.*, p. 65 et 70.

Lambert a rassemblé toute une collection de reliques de saints, pour la plupart mosans¹³⁴.

La découverte récente à l'église Saint-Jacques de Liège, ancienne abbatale bénédictine, d'une minuscule boîte en argent niellé portant des inscriptions arabes (fig. 10), que Ludvik Kalus a datées du XI^e siècle, nous a également incité à entrouvrir le copieux dossier des routes de la foi en pays mosan. En 1056 des Liégeois et des Cambrésiens entreprirent sous la direction d'un moine de Saint-Jacques un pèlerinage à Compostelle. Or tout nous porte à croire que cette petite boîte, convertie en reliquaire, est un souvenir de ce pèlerinage¹³⁵.

Mais le travail qui, de nos jours, nous paraît vraiment prioritaire, est l'inventaire des reliques de l'ancienne cathédrale Notre-Dame et Saint-Lambert à Liège, église historiquement liée à son héritière l'ancienne collégiale, aujourd'hui cathédrale Saint-Paul. L'actuelle « grande église » de Liège a pu récupérer nombre de vestiges liturgiques de l'ancienne : les plus beaux et les plus célèbres de ces précieux objets sont actuellement exposés au Trésor de la Cathédrale de Liège¹³⁶.

Philippe GEORGE
Université de Liège et
Trésor de la Cathédrale de Liège

¹³⁴ Cf notre article *Deux reliquaires*, *op. cit.*

¹³⁵ Cf notre article *Un reliquaire, « souvenir » du pèlerinage des Liégeois à Compostelle en 1056 ?*, dans *Revue Belge d'Archéologie & d'Histoire de l'Art*, t. LVII, 1988, p. 5-21 et exposition de l'œuvre avec notice dans le catalogue de l'exposition *Santiago, camino de Europa*, Saint-Jacques de Compostelle, 1993.

¹³⁶ Sur le concept de « trésor », actuellement très étudié, voir le récent ouvrage *Trésors et routes de pèlerinages dans l'Europe médiévale*, Conques, 1994.

Nous remercions Madame Françoise Pirenne et Messieurs Jacques Stiennon et Jean-Louis Kupper qui ont bien voulu relire notre texte et nous faire part de leurs remarques ; notre gratitude est aussi grande envers Messieurs Jean-Pierre Pirenne, Emmanuel Closset et Georges Goosse, auteurs de plusieurs clichés illustrant cet article.

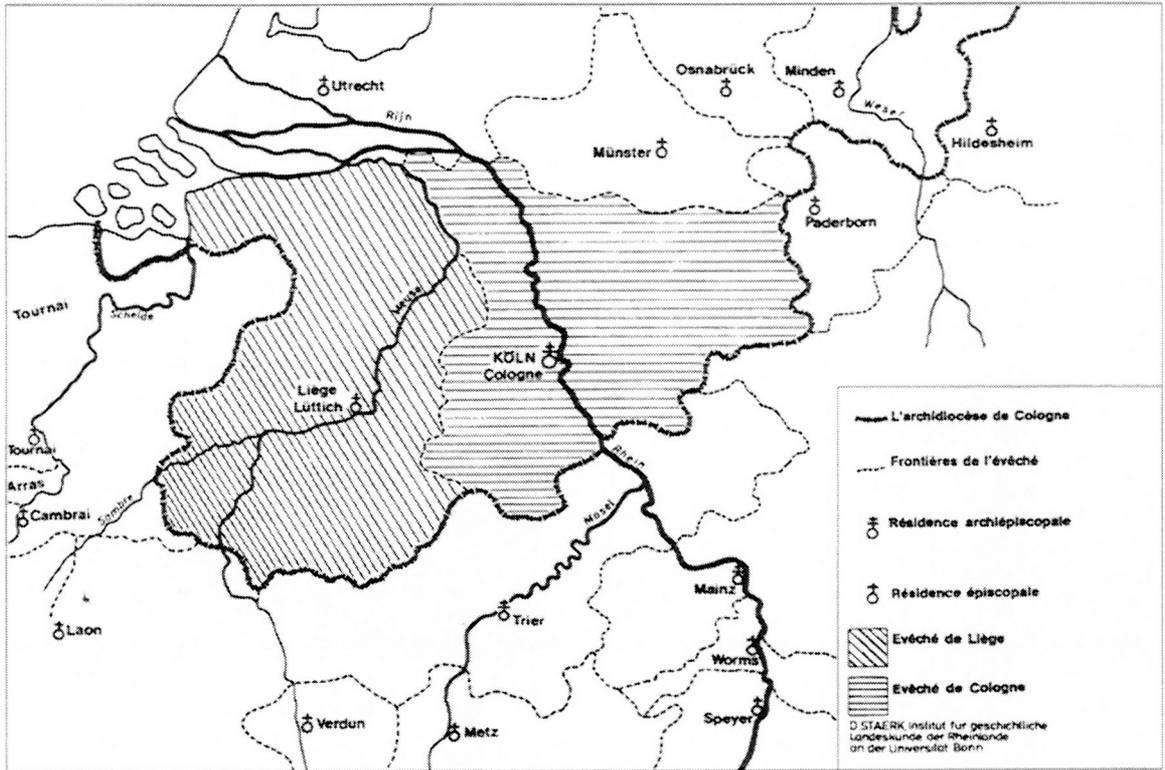


Fig. 1 : Carte du diocèse de Tongres-Maastricht, d'après D. Staerk. Catalogue de l'exposition *Rhin-Meuse. Art et civilisation 800-1400*, Cologne-Bruxelles, 1972 (d. r.).

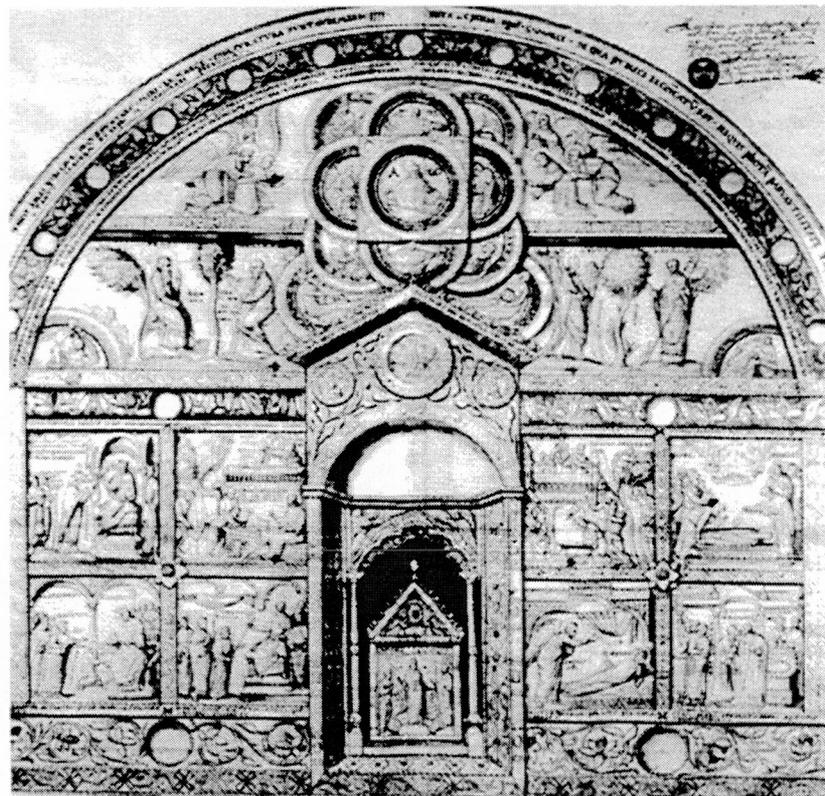


Fig. 2 : Dessin du retable de Stavelot, 1661, papier, 105x105 cm. Liège, Archives de l'État (d. r.).

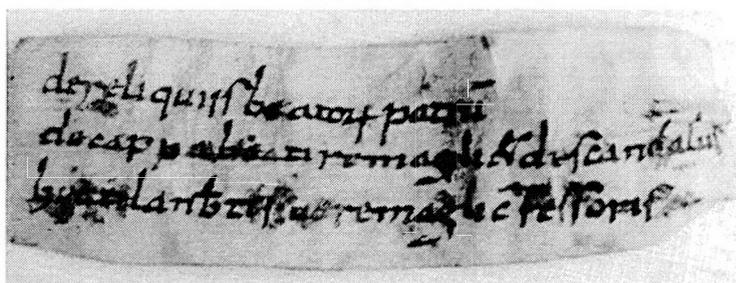


Fig. 3 : Authentique de Lierneux, XI^e siècle (d. r.).

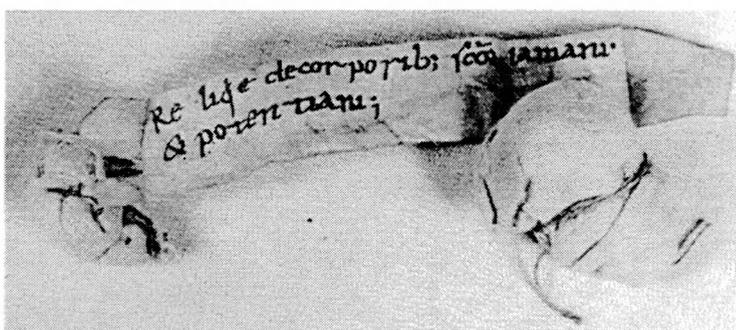


Fig. 4 : Authentique de Lierneux, XI^e-XII^e siècles (d. r.).



Fig. 5 : Buste-reliquaire de saint Lambert. Liège, Trésor de la cathédrale (d. r.).



Fig. 6 : Carte de l'inventaire des châsses et reliquaires de l'ancien diocèse de Liège, 1995 (dessin René Ancion).

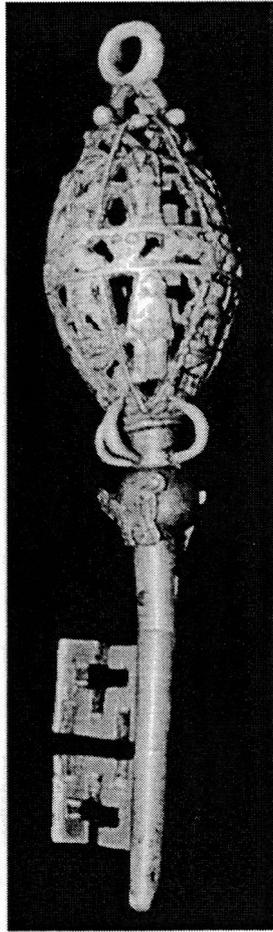


Fig. 7 (ci-contre) : Clé de saint Hubert, milieu du XII^e siècle. Liège, église Sainte-Croix (d. r.).

Fig. 8 : Châsse de sainte Ode, à Amay, vers 1230 (d. r.).

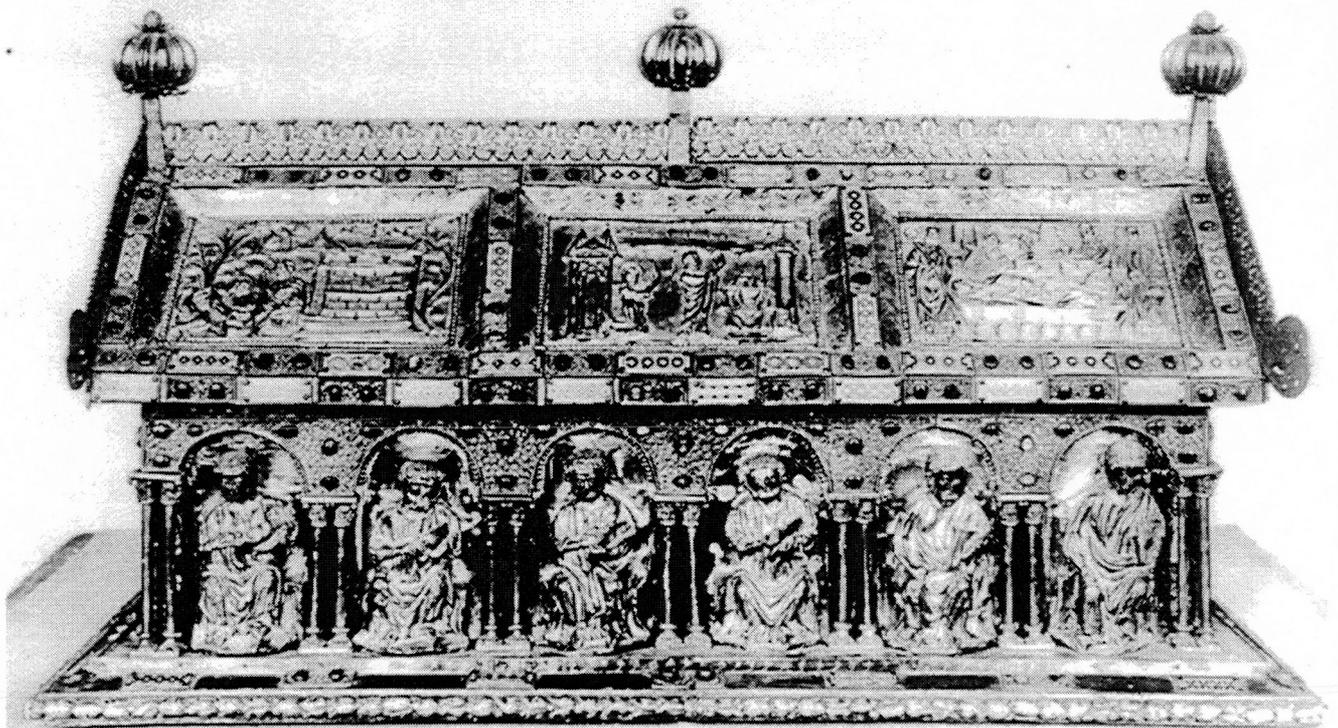




Fig. 9 : Sarcophage de Chrodoara à Amay, détail du couvercle, VII^e siècle (d. r.).



Fig. 10 : Boîte en argent niellé avec inscription arabe, découverte à Saint-Jacques de Liège ; vers 1056 (d. r.).